



**Université Toulouse - Jean Jaurès**

**Institut Pluridisciplinaire pour les Études sur les Amériques  
à Toulouse (IPEAT)**

**Master mention « Civilisations, Cultures et Sociétés »**

**Parcours « Ingénierie de Projets en lien avec l'Amérique Latine » (IPAL)**

## **Coopération éducative internationale et mémoires plurielles**

**Un projet éducatif sur les femmes résistantes entre la France et l'Argentine**

Mémoire de 2<sup>ème</sup> année présenté par :

**Pauline AUGIER**

Sous la direction de :

**Thérèse COURAU**

**Année Universitaire 2021-2022**





**Université Toulouse - Jean Jaurès**

**Institut Pluridisciplinaire pour les Études sur les Amériques  
à Toulouse (IPEAT)**

**Master mention « Civilisations, Cultures et Sociétés »**

**Parcours « Ingénierie de Projets en lien avec l'Amérique Latine » (IPAL)**

## **Coopération éducative internationale et mémoires plurielles**

**Un projet éducatif sur les femmes résistantes entre la France et l'Argentine**

Mémoire de 2<sup>ème</sup> année présenté par :

**Pauline AUGIER**

Sous la direction de :

**Thérèse COURAU**

**Année Universitaire 2021-2022**

---

## REMERCIEMENTS

---

Dans un premier temps je tiens à remercier ma tutrice, M<sup>me</sup> Thérèse Courau, qui a encadré ce mémoire qui clôture ma deuxième année de Master réalisée entre 2020 et 2022, et qui a fait preuve d'une réactivité sans faille depuis ma première année de Master, malgré les difficultés dues à la crise du coronavirus, ainsi que personnelles et professionnelles.

Ensuite, je tiens à remercier chaleureusement Hélène Thiery, professeure d'Histoire-Géographie en section internationale au Lycée Clément Marot à Cahors, qui a apporté un regard enrichissant et encourageant pour le développement de mon projet.

Et indirectement, merci au festival Cinélatino qui nous a permis de nous rencontrer.

Merci aussi aux S<sup>ras</sup> María Paz Gonzalez Subero et Belen Sirimarco, respectivement Provisseure et Secrétaire de direction du lycée franco-argentin Jean Mermoz, pour l'intérêt porté à mon projet.

En outre, mes attentions se portent à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, m'ont aidée à avancer dans mon projet : mes camarades de classe Marine Avril et Elisa Nicolle, Hugo Cassagnaud d'Occitanie Coopération, M. Franck Gaudichaud, M<sup>me</sup> Lorédane Saint-Blancat, M<sup>me</sup> Magalie Garros Nardin, Jazmín Udías, Elena Bonnet, S<sup>ra</sup>. Sol Steinman du *Programa Educación y Memoria*, Mathilde Kauffmann, Eric Oviedo, S<sup>ra</sup> Analia Gordillo professeure d'Histoire à Buenos Aires, Flavia Tijerino et Laura Rivière du CIDFF31 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Haute-Garonne).

Aussi, je suis reconnaissante envers mes parents, Mathias Fernandez et Florian Miremont qui ont pris du temps pour relire mon travail et qui m'ont fait part de leurs remarques enrichissantes.

Enfin, je souhaite remercier l'ensemble de ma famille qui a cru en moi et m'a soutenue tout au long de ces années de Master, et plus précisément lors de ces deux dernières années particulièrement denses et compliquées. Et merci à Florian Miremont pour son soutien quotidien.

Merci

---

## SOMMAIRE

---

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>4</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>6</b>
<b>PREMIERE PARTIE – CONTEXTUALISATION GENERALE DE LA CONSTRUCTION DE LA MEMOIRE EN ARGENTINE ET EN FRANCE</b> .....	<b>7</b>
I. Les enjeux de la construction de la mémoire .....	7
II. Prise en charge de la question de la mémoire dans les politiques publiques .....	8
III. Les acteur·trices et dispositifs d'échange de la coopération éducative internationale et décentralisée .....	15
<b>DEUXIEME PARTIE – PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE : LACUNES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA MEMOIRE</b> .....	<b>20</b>
I. Problématiques de l'institutionnalisation du devoir de mémoire : la subjectivité des discours... ..	20
II. La place des femmes dans la mémoire de la Résistance : un sujet à approfondir .....	21
III. Manque de perspective internationale sur la question de la mémoire .....	24
<b>TROISIEME PARTIE – PROJET EDUCATIF FRANCO-ARGENTIN DE REALISATION D'UNE EXPOSITION SUR LES FEMMES RESISTANTES. CONSTRUCTION DE MEMOIRES PLURIELLES</b> .....	<b>26</b>
I. Présentation générale du projet .....	26
II. Objectifs du projet et livrables.....	30
III. Présentation des actions envisagées .....	32
IV. Risques et contraintes de l'ensemble du projet .....	39
V. Chronogramme.....	42
VI. Financements potentiels et budget prévisionnel .....	45
<b>OUVERTURE</b> .....	<b>51</b>
<b>TABLE DES ANNEXES</b> .....	<b>52</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>53</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>65</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>69</b>
<b>DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-PLAGIAT</b> .....	<b>71</b>

---

## INTRODUCTION

---

Depuis quelques années les études universitaires et sociologiques s'intéressent aux problématiques d'inégalités des genres, entre les femmes et les hommes, dans la plupart des sociétés contemporaines. Dans cette lignée, la réflexion qui suit porte sur la place laissée aux femmes dans les mémoires historiques de la Résistance en Argentine et en France, ainsi que dans la construction de la mémoire et du devoir de mémoire.

La volonté de revendiquer la présence des femmes et de combattre l'invisibilisation dont elles souffrent dans les sources du devoir de mémoire peut diviser et soulever des mécontentements car le propre du devoir de mémoire vise à s'intéresser à un groupe social victimisé en particulier et donc à faire un choix ; toutefois, ce choix est nécessaire afin de centrer l'étude. Ainsi, parmi le groupe des oubliés du devoir de mémoire national, nous nous intéressons au groupe des femmes, une minorité qui représente 51% de la population.

Bien que l'on fasse régulièrement allusion à *la* mémoire, le travail qui suit propose une réflexion sur *les* mémoires plus que sur *la* mémoire. En effet, comme pour la question du droit *des* femmes, le pluriel est préféré au singulier car il englobe l'ensemble des particularités et spécificités de chacun·e, et le fait de s'intéresser à la mémoire des femmes résistantes élargit la thématique de *la* mémoire.

Mon mémoire de Master 1 visibilisait l'engagement anti-autoritaire et anti-patriarcal de María Elena Walsh, une autrice, compositrice et chanteuse argentine principalement connue pour ses chansons pour enfants. Ainsi, dans la suite de ce travail de Master 1, ce projet de Master 2 poursuit l'idée d'encourager la visibilisation des femmes qui ont résisté au quotidien face à la dictature installée par le Proceso de Reorganización en Argentine (1976-1983) et face à l'occupation nazie en France pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945).

Le dossier s'articule en trois grandes parties : contextualisation générale de la thématique afin de proposer un panorama global théorique, présentation de la problématique puis explication du projet.

---

## **PREMIERE PARTIE – CONTEXTUALISATION GENERALE DE LA CONSTRUCTION DE LA MEMOIRE EN ARGENTINE ET EN FRANCE**

---

### **I. Les enjeux de la construction de la mémoire**

La construction de la mémoire est nécessaire pour toute société. Comme chaque individu a besoin de connaître son passé pour pouvoir se construire et choisir les éléments du passé qu'il garde ou qu'il oublie, chaque société construit sa mémoire à partir des événements qu'elle a traversés afin de forger son identité, son histoire et ses valeurs.

Cette pratique est apparue dans les sociétés de la Grèce Antique lorsqu'elles réfléchissaient aux modalités à suivre afin de perpétuer le souvenir des crimes vécus et de faciliter l'oubli des crimes commis lors des périodes de guerre. Ainsi, dès les débuts de sa conceptualisation, la question de la mémoire se doit d'être abordée en prenant en compte la thématique de son opposé : l'oubli. Cette question doit aussi prendre en compte d'autres paramètres comme la subjectivité de la construction de la mémoire car, comme l'indique l'expression elle-même, il s'agit d'une construction et donc d'un choix réalisé par les personnes habilitées pour mettre en lumière ou laisser dans l'ombre tel ou tel détail des événements historiques.

Principalement, la construction de la mémoire se concrétise à travers le développement et la diffusion du devoir de mémoire. De manière générale, la nécessité de mettre en place un devoir de mémoire apparaît après des périodes de tensions socio-politiques et de bouleversements des sociétés par des événements particuliers, comme des catastrophes climatiques, des attentats, des guerres, des dictatures. Le devoir de mémoire incite alors chaque société à se souvenir de certains événements et de certaines personnes de son histoire. Il permet aussi de visibiliser et de rappeler l'existence des violences et abus commis lors des périodes difficiles ainsi que leurs conséquences sur les populations. En d'autres termes, « l'obligation de se souvenir évite la

banalisation de l'horreur et préserve de la récurrence<sup>1</sup> ». Ainsi, outre le caractère mémoriel, le devoir de mémoire a aussi un caractère pédagogique.

En France, le devoir de mémoire comme nous le connaissons de nos jours s'est véritablement développé aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale et a connu un essor important vers la fin des années 1980. En Argentine, son évolution dépend des politiques qui gouvernent. Si aujourd'hui en 2022 les Argentins ont fait un important travail de mémoire sur la période de dictature des années 1970, dans les années 1980 la tendance penchait plutôt vers les politiques de l'oubli. Chaque pays a un traitement spécifique de la question de la mémoire des différents événements qui ont marqué son histoire et c'est une thématique mouvante au fil des années.

## **II. Prise en charge de la question de la mémoire dans les politiques publiques**

Autant en France qu'en Argentine, la société civile ainsi que les gouvernements politiques ont pris conscience de l'importance du devoir de mémoire et de l'éducation à l'histoire de l'ensemble de la société, et particulièrement des jeunes. Si certains points diffèrent sur le traitement de la mémoire, l'Argentine et la France restent semblables sur le fait de souhaiter entretenir la mémoire des événements, luttes et personnalités, même si celle-ci peut être douloureuse. Il est aussi intéressant d'étudier le rôle de l'État dans la récupération de la mémoire historique et de l'institutionnalisation qui en est faite. Pour rappel, l'institutionnalisation du devoir de mémoire signifie que sa présence s'intensifie dans l'espace public, que ses valeurs peuvent être défendues dans la vie politique et sociale et que les organismes juridiques et pédagogiques de l'État l'officialisent.

---

<sup>1</sup> Yves Stalloni, « Sur le devoir de mémoire », *Espace Prépas* [en ligne], 07 janvier 2019. [<https://grandes-ecoles.studyrama.com/espace-prepas/concours/ecrits/culture-generale/sur-le-devoir-de-memoire-7472.html>, consulté le 31 janvier 2021].

## 2.1. Institutionnalisation du devoir de mémoire en France

### *Les politiques de l'oubli et les prémices d'un devoir de mémoire*

En France, avant que le devoir de mémoire ne soit une question centrale de la construction sociale et politique de la nation, certains gouverneurs du pays ont prôné une politique de l'oubli dans le but d'unifier l'ensemble des citoyens meurtris et de tourner la page d'une histoire commune parfois très difficile. Par exemple, en 1598, à l'issue de la période de guerre de religion entre les protestants et les catholiques, Henri IV promulgue dans l'Édit de Nantes l'idée de la tolérance de la religion protestante et de l'amnésie collective des massacres commis en guise de fondement de l'unité nationale.

Après la Première Guerre mondiale, comme à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, la tendance est plutôt à l'oubli des moments douloureux afin de reconstruire rapidement le pays et de pacifier les esprits. Certains bâtiments emblématiques sont classés monuments historiques et quelques sites mémoriaux perpétuent le souvenir des combattants. Cependant, ces débuts de construction de la mémoire se confrontent rapidement à la principale dérive : le détournement de la vocation première de la mémoire par les industries culturelles comme le « tourisme de guerre » présent dans les années 1920-1930 qui transforme la mémoire « en marchandise, en bien de consommation<sup>2</sup> ».

### *Les débuts du devoir de mémoire : de la sphère privée à la sphère publique et juridique...*

Dans la période post Seconde Guerre mondiale marquée par un double traumatisme, celui de la violence de la guerre et celui de la Shoah, le devoir de mémoire a d'abord été pris en charge dans la sphère privée par les survivant·es et les familles endeuillées. Étant donné que ces familles étaient principalement juives, les commémorations restaient de l'ordre de l'intime puisque liées à la religion. Progressivement dans le courant des années 1950, de rares cérémonies commémoratives apparaissent dans la sphère publique comme l'inauguration du monument à la mémoire des déportés (1948) ou celle du Tombeau du Martyr Juif Inconnu (1956)<sup>3</sup>. Quelques groupes de commémoration se créent aussi comme la Fédération nationale

---

<sup>2</sup> Enzo Traverso, « Le passé mode d'emploi, histoire, mémoire, politique », éditions La fabrique, Paris, 2005, p. 17-18, cité dans Renée Dray-Bensousan, « La Shoah et l'institutionnalisation du devoir de mémoire », *Controverses* [en ligne], p. 67-81. [[http://www.controverses.fr/pdf/n2/shoah\\_institutionnalisation.pdf](http://www.controverses.fr/pdf/n2/shoah_institutionnalisation.pdf), consulté le 10 juin 2022].

<sup>3</sup> Renée Dray-Bensousan, *art. cit.*, p. 71-72.

des déportés et internés résistants et patriotes ou le Réseau du Souvenir<sup>4</sup> (1952) qui a institué en France la Journée nationale du Souvenir de la Déportation le 24 avril.

Ensuite, des années 1960 à 1975, le devoir de mémoire de la Shoah s'institutionnalise : sa présence s'intensifie dans l'espace public et la sphère juridique l'officialise. Des films et des ouvrages historiques questionnent et donnent de la visibilité à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, et en particulier à la Shoah.

En outre, vers la fin des années 1980, le devoir de mémoire a été appuyé par la sphère juridique à travers des procès, des déclarations officielles et des textes de loi. Par exemple, par l'inculpation de Paul Touvier<sup>5</sup> dès 1981, le procès de Klaus Barbie le 11 mai 1987 qui « permet un certain rééquilibrage de la reconnaissance mémorielle au profit de la mémoire résistante<sup>6</sup> », puis via l'instauration des « lois mémorielles » en commençant par la loi Gayssot qui « tend à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe » et instaure le délit de négationnisme le 13 juillet 1990.

### *... en passant par la sphère éducative*

Par la suite, ce devoir de mémoire a rapidement été relayé par les autorités politiques qui en ont fait un sujet central de l'éducation des élèves français-es pour perpétuer un souvenir commun et forger des citoyen·nes sensibles à l'histoire, principalement nationale. Ainsi, le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports favorise et incite depuis de nombreuses années la mise en place de projets éducatifs autour des thématiques du devoir de mémoire historique, principalement centré sur les périodes de la Shoah et de la guerre 14-18 qui ont profondément bouleversé l'histoire nationale française et européenne. On se souviendra du président Nicolas Sarkozy qui, au début de son mandat, avait demandé via le Ministère de l'Éducation Nationale que soit lue « à tous les lycéens de France » la lettre du jeune résistant communiste Guy Môquet, écrite avant son exécution en 1944 et destinée à ses parents.

---

<sup>4</sup> Annette Christian-Lazard, veuve d'une victime d'Auschwitz, et Paul Arrighi, ancien déporté à Mauthausen sont à l'origine du Réseau du Souvenir, créé en 1952. Ce sont deux personnes déterminées à dynamiser les actions des principales fédérations de déporté·es dans le domaine de la commémoration.

<sup>5</sup> Paul Touvier (1915-1996) était chef de la Milice lyonnaise pendant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie et collaborationniste du régime de Vichy. Il avait commandé l'assassinat des époux Basch le 10 janvier 1944 et l'exécution de sept Juifs au cimetière de Rillieux le 29 juin 1944. Le 27 novembre 1981 la juge d'instruction Martine Anzani lance contre lui des mandats d'arrêt, puis, après une dizaine d'années de cavale dans différents monastères, il a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, comme Klaus Barbie, le 20 avril 1994.

<sup>6</sup> Johann Michel, « L'institutionnalisation du crime contre l'humanité et l'avènement du régime victimo-mémoriel en France », *Cambridge University Press* [en ligne], 25 novembre 2011, <https://www.cambridge.org/core/journals/canadian-journal-of-political-science-revue-canadienne-de-science-politique/article/linstitutionnalisation-du-crime-contre-lhumanite-et-lavenement-du-regime-victimomemorial-en-france/9CBA0F7E4E4596363E8C4957727753AF>, consulté le 24 mai 2022].

Le Ministère de l'Éducation Nationale a aussi instauré de nouveaux liens avec différents ministères comme celui de l'Agriculture et des Armées pour ouvrir à une double, voire triple, subvention des projets sur la thématique de la mémoire proposés par les enseignant-es ou organismes indépendants en lien avec la sphère pédagogique. La commémoration se réalise par le maintien de la participation des jeunes aux événements locaux et nationaux en lien avec la mémoire, par la concrétisation d'un réseau de relations entre les établissements scolaires et les lieux historiques comme les musées, espaces commémoratifs et associations engagées.

En général, les projets proposés sont destinés aux collégien·nes et lycéen·nes, parfois aux élèves de primaire. Les contenus présentés sont alors adaptés aux niveaux de réflexion des jeunes. L'un des projets les plus emblématiques de la transmission du devoir de mémoire via la sphère éducative est celui du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) qui permet à des collégien·nes de troisième et des lycéen·nes, qui suivent des cours spécifiques et travaillent sur des projets précis, de perpétuer le souvenir de la Résistance et de la Déportation pour « s'en inspirer et en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui<sup>7</sup> ».

## **2.2. Institutionnalisation du devoir de mémoire en Argentine**

En Argentine, la démarche de construction de la mémoire est apparue progressivement après un changement de politique entre le système de dictature militaire mis en place par le général Videla (1976-1983) et celui de république démocratique incarné politiquement et juridiquement par le président Raúl Alfonsín (1983-1989).

### ***La transition démocratique et les prémices d'une construction de la mémoire (1982-1986)***

Après sa défaite dans les îles Malouines en juin 1982, la Junte Militaire du général Videla est en déclin : elle se trouve confrontée à un contexte économique décadent ainsi qu'à de graves crises internes qui l'affaiblissent. Fin 1982 – début 1983, s'ouvre la période de transition démocratique<sup>8</sup> pendant laquelle, sous la pression des partis politiques qui se constituent pour reprendre en main le pays après la période de dictature et faire la lumière sur les années de terreur vécues, la Junte militaire doit rendre des comptes concernant les crimes perpétrés depuis

---

<sup>7</sup> « Concours National de la Résistance », *Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse* [en ligne]. [<https://www.education.gouv.fr/le-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation-4295>, consulté le 20 avril 2021].

<sup>8</sup> Marina Franco, « La "transición a la democracia" en la Argentina frente a las cristalizaciones de la memoria », *Caravelle*, n° 104, « Amérique latine : mémoires et histoires nationales », Presses Universitaires du Midi, 2015, p. 115-131.

1976 afin de poser les premières bases de la construction de la mémoire. Même si la Junte publie un Document Final qui évoque les faits passés, elle ne donne pas les détails qui sont attendus (liste des victimes, devenir des disparu-es...) mais justifie ses actes en rappelant l'importance des bases idéologiques qui l'animent, prône la « réconciliation » de l'ensemble de la population argentine et met tout en œuvre pour protéger les militaires impliqués dans la période dictatoriale. Aussi, un mois avant l'élection présidentielle de 1983, elle présente la *Ley de Pacificación* dont l'objectif est d'imposer une double amnistie pour les militaires et pour les personnes considérées comme subversives ayant perpétré des attentats. Or cette démarche de double amnistie ne plaît pas à l'ensemble de la société qui dénonce le fait que les militaires proposent un système de justice injuste et partial puisqu'ils sont à la fois juges et partis. En outre, cette décision de double amnistie est majoritairement décriée car elle concerne aussi les personnes subversives, qui sont considérées comme dangereuses et potentiellement récidivistes.

À la fin de l'année 1982, la question de la mémoire prend surtout la forme d'une recherche d'information et de vérité au sujet des disparu-es, ainsi que d'une volonté de condamnation des responsables de ces disparitions. Cette recherche est principalement orchestrée par des Associations de défense des Droits de l'Homme et des organismes indépendants comme le groupe des Mères de la Place de Mai (*Madres de Plaza de Mayo*)<sup>9</sup>, constitué de quelques femmes issues de la société civile qui souhaitent rendre hommage et visibles leurs proches détenu-es-disparu-es (*detenidos-desaparecidos*) et réclamer la vérité concernant leurs disparitions. Même si cette mobilisation pour la mémoire reste restreinte car l'ensemble de la population argentine à cette période-là est plus concernée par les problématiques de décadence économique dues à la guerre des Malouines, le mouvement d'enquête au sujet des disparitions forcées se développe progressivement et, juste après les élections présidentielles, en décembre 1983 est créée la Commission Nationale sur la Disparition des Personnes [*Comisión Nacional sobre la Desaparición de Personas* (CONADEP)]. Il s'agit d'une commission consultative mise en place par le nouveau président, Raúl Alfonsín, qui recherche lui aussi « la vérité, la sincérité, la justice et la réparation<sup>10</sup> » afin de reconstituer la société argentine sur des bases pacifiées. L'année d'après, en 1984, cette commission nationale publie un rapport connu

---

<sup>9</sup> Les *Madres et Abuelas de Plaza de Mayo* sont des groupes de femmes qui se réunissent sur la place majeure de Buenos Aires, la Plaza de Mayo, pour manifester devant le Congrès national (Congreso nacional) afin de dénoncer le gouvernement militaire concernant les emprisonnements forcés et les disparitions de leurs proches. Elles étaient reconnaissables par leurs foulards blancs disposés sur leurs têtes ainsi que par leurs banderoles qui montraient les photos et noms de leurs proches détenu-es ou disparu-es.

<sup>10</sup> Traduction d'une citation tirée de Marina Franco, *art. cit.*, p. 119.

comme le *Informe “Nunca más”* ou *Informe Sábado* qui détaille les pratiques de répression dictatoriale ainsi que les violations des droits humains qui ont eu lieu entre 1976 et 1983, et qui vise à prévenir de la répétition de ces actes. Enfin, d’avril à décembre 1985 s’ouvre le procès des responsables militaires et politiques de la Junte militaire, connu comme le *Juicio a las Juntas*.

### ***Les politiques de l’oubli, des politiques d’État jusqu’à l’arrivée des Kirchner (1986-2003)***

Cependant, sous le prétexte de la réconciliation nationale et sous la pression du secteur militaire, le gouvernement fait publier deux lois en 1986 et 1987 qui renversent la dynamique de reconnaissance des crimes perpétrés vers un oubli de la violence commise envers les citoyen·nes. Ces deux lois, appelées lois d’impunité (*leyes de impunidad*), sont la loi du Point Final (*Punto Final*) et la loi du Devoir d’obéissance (*Obediencia Debida*) qui exemptent de poursuites judiciaires les officiers militaires inférieurs au rang de lieutenant-colonel ayant commis des actes criminels lors de leur pouvoir militaire et politique de 1976 à 1983<sup>11</sup>.

L’Argentine entre alors dans une période « d’amnésie de son histoire » pendant laquelle Carlos Menem, le président élu en 1989, entretient une politique de l’oubli (*política del olvido*) qui prend le dessus sur le devoir de mémoire. Il encourage ces deux premières lois d’impunité en mettant en place une dizaine de décrets connus comme « *los indultos de Menem* » qui gracieux les civils et militaires ayant commis des crimes pendant la dictature de 1976-1983, ainsi qu’en proposant la théorie des deux démons (*teoría de los dos demonios*) qui démontre à la population que les actes commis par les Forces Armées sont en quelque sorte similaires à ceux des organisations de révolutionnaires socialistes et marxistes. Par la suite, en décembre 1990, Menem vote l’annulation des lois adoptées sous Alfonsín (*Inducto*) et prévoit de faire démolir l’ESMA (*Escuela de Mecánica de la Armada*) en 1998, une école de la Marine argentine qui avait servi de centre de torture sous la dictature, au profit d’un monument pour la « réconciliation nationale ».

---

<sup>11</sup> Maeva Morin, « De l’usage de la mémoire en Argentine, retour sur la construction de la mémoire dans le pays du Nunca Más », *Observatoire politique de l’Amérique latine et des Caraïbes* [en ligne]. [<https://www.sciencespo.fr/opalc/content/de-l-usage-de-la-memoire-en-argentine-retour-sur-la-construction-de-la-memoire-dans-le-pay-0.html>, consulté le 24 mai 2022].

*Le « boom de la mémoire », une nouvelle étape dans le processus de construction de la mémoire (2003-...)*

Afin de contrer cette politique de l'oubli, la résistance civile se met en place, cette fois-ci plus nombreuse, avec entre autres la création du mouvement des Grands-Mères de la Place de Mai (*Abuelas de Plaza de Mayo*)<sup>12</sup>, de la Commission Nationale pour le Droit à l'Identité [*Comisión Nacional por el Derecho a la Identidad* (CONADI)] et de l'association HIJOS. Aussi, en mars 1996, lors de la commémoration des 20 ans du Coup d'État a été rédigé le premier document qui explique les liens entre les politiques instrumentalisées par la dictature et les conséquences socio-économiques de l'époque. S'ouvre alors une période propice à la création de nombreux supports cinématographiques et bibliographiques au service de la mémoire ainsi que d'espaces dédiés à la commémoration.

Dans la prolongation de cet élan au service de la mémoire, l'arrivée au pouvoir des époux Kirchner et la réouverture des procès ouvrent une nouvelle étape dans le processus de construction de la mémoire, appelée le « boom de la mémoire », qui brise les tabous politiques autour des pratiques autocratiques durant la dictature et soutient les mouvements déjà présents dans une partie de la société argentine. Cela permet de remettre au centre du débat politique les problématiques des années 1970, de mettre en avant le caractère militant des *detenidos-desaparecidos* ainsi que d'institutionnaliser les différentes formes de souvenir. Lors du gouvernement de Néstor Kirchner (2003-2007) le sujet de la construction de la mémoire est officialisé en politique d'État et les organismes de défense des droits humains obtiennent une position centrale dans le processus de conservation et de transmission de la mémoire du terrorisme d'État. Par la suite, en janvier 2014 le gouvernement de Cristina Fernández de Kirchner, via le Ministère de l'Éducation, orchestre politiquement le programme scolaire d'histoire en produisant des supports pédagogiques à destination des enseignant·es pour les guider dans l'approche de la thématique de la dictature militaire et du terrorisme d'État auprès des élèves. Le Conseil Latino-américain des Sciences Sociales [*Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales* (CLACSO)] s'associe aux initiatives gouvernementales pour soutenir les recherches et les créations de supports utiles pour les enseignant·es et leurs élèves, tout comme l'*Escuela de Mecánica de la Armada* (ESMA), ancienne École de la Marine argentine

---

<sup>12</sup> « Abuelas de Plaza de Mayo », *Ministerio de Justicia y Derechos Humanos – Secretaría de Derechos Humanos* [en ligne]. [[https://www.argentina.gob.ar/derechoshumanos/argentina-te-busca/abuelas-de-plaza-de-mayo#:~:text=E1%20r%C3%A9gimen%20militar%2C%20que%20se,cautiverio%20de%20sus%20madres%20embarzadas.](https://www.argentina.gob.ar/derechoshumanos/argentina-te-busca/abuelas-de-plaza-de-mayo#:~:text=E1%20r%C3%A9gimen%20militar%2C%20que%20se,cautiverio%20de%20sus%20madres%20embarzadas.,)], consulté le 23 juillet 2022].

réquisitionnée comme centre de torture sous la dictature et actuellement musée qui joue un rôle clé dans la pédagogie mémorielle et les événements commémoratifs en Argentine.

Ainsi, on remarque un véritable engouement à propos de la construction d'une mémoire collective et de lieux de commémoration face au terrorisme d'État, de la part des politiques, des organismes publics de défense des droits humains ainsi que de l'ensemble de la société argentine. L'institutionnalisation de la question de la mémoire afin de sortir de la politique de l'oubli est aussi très importante en Argentine.

À la suite de ce panorama de la construction de la mémoire et de son institutionnalisation en France et en Argentine, nous nous intéresserons aux acteur·trices et dispositifs existants qui favorisent les échanges et la coopération éducative internationale. Ce point est nécessaire car le projet présenté dans la troisième et dernière partie porte à la fois sur la thématique de la mémoire et sur les échanges à l'international.

### **III. Les acteur·trices et dispositifs d'échange de la coopération éducative internationale et décentralisée**

La coopération internationale fait partie intégrante de la solidarité internationale et permet de créer, solidifier et inciter les échanges entre différents pays. Elle peut intervenir dans de multiples domaines comme l'éducation, la culture, la santé, l'industrie, l'urbanisme, l'économie, entre autres. Quand l'action extérieure est officialisée par une convention entre des autorités locales partenaires, on parle de coopération décentralisée<sup>13</sup>.

---

<sup>13</sup> « Action extérieure des collectivités territoriales », *France Diplomatie* [en ligne], [<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/>], consulté le 17 janvier 2021].

### 3.1. Les acteur·trices et dispositifs en France

#### *Les acteurs institutionnels*

En France, de nombreux acteurs institutionnels favorisent les échanges internationaux et la coopération décentralisée a une part importante. Par exemple, le Ministère français des Affaires étrangères et du développement international (MAEDI) et le Ministère argentin des Relations extérieures et du culte (MREC) lancent des appels à projets de coopération décentralisée, axés sur le développement local durable, en vue de promouvoir l'association de gouvernements, municipalités et conseils généraux locaux français et argentins<sup>14</sup>. La Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD) quant à elle permet de favoriser des projets à portée internationale proposés par les collectivités territoriales et soutenus par l'État. Dans la même idée, la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) associe des collectivités françaises et étrangères pour mener des projets de coopération dans les domaines de la culture, du climat, du développement urbain et rural durables, de l'éducation, de la jeunesse, et du développement économique. Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères s'associe souvent à ces démarches.

Le Ministère de l'Éducation Nationale est aussi un promoteur central de dispositifs favorisant les échanges et interactions éducatifs internationaux entre les élèves français·es et d'autres structures éducatives à l'étranger. Aussi, il enrichit le parcours scolaire des élèves en incitant l'intervention d'associations agréées qui peuvent soutenir certains projets reconnus d'intérêt général, démocratiques, transparents sur le plan financier et respectueux des principes de l'enseignement public. Les interventions de ces associations viennent en appui des activités pédagogiques prévues par l'Éducation Nationale et le corps enseignant, dans les créneaux de cours ou en extra-scolaire, et permettent en outre d'enrichir les recherches et formations des équipes pédagogiques.

#### *Le dispositif des Tandems Solidaires*

Les Tandems Solidaires sont un dispositif multi-acteurs national dont l'objectif est de développer l'ouverture des jeunes au monde, à l'interculturalité et à l'engagement solidaire et citoyen, en milieu scolaire de la maternelle au lycée, par le biais de l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale (ECM). Ce dispositif est coordonné à l'échelle régionale afin de mobiliser et de faire coopérer de multiples acteurs issus d'une même région autour d'un projet éducatif international.

---

<sup>14</sup> Clarisse Faria-Fortecoëf, « Appel à projets France-Argentine » [en ligne]. [<https://www.abg.asso.fr/fr/article/1387/1387-appel-projets-france-argentine>, consulté le 17 janvier 2021].

Chaque projet est destiné à un public jeune et doit être « construit par un binôme constitué d'une équipe éducative au sein d'un établissement scolaire et d'une association<sup>15</sup> » « engagée dans le domaine de la coopération, de la solidarité internationale, du développement durable et/ou de l'éducation populaire<sup>16</sup> ».

De plus, ce dispositif permet d'appliquer les directives du Ministère de l'Éducation Nationale dictées dans les circulaires n°34 du 8 octobre 2009 et n°186 du 24 octobre 2011 qui encouragent les établissements à développer des projets dits d'EAD-SI (Éducation au Développement et à la Solidarité Internationale), renforcées dernièrement par la circulaire n°2016-092 du 20-6-2016, impliquant le développement d'un véritable parcours citoyen des élèves de la maternelle au lycée. « Cette ouverture des élèves à l'international est également l'une des cinq missions de l'Enseignement Agricole français<sup>17</sup> ».

Enfin, il permet aussi de soutenir les acteurs sur les aspects technique et financier par l'accompagnement pour la constitution du dossier de candidature, pour le déroulé des activités et pour les bilans à la fin du projet. Sur l'aspect financier, le dispositif est soutenu par « le Fonds régional ECM Occitanie financé par l'Agence Française de Développement, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et le Département de l'Aude et piloté par un comité multi-acteurs composés de 10 partenaires régionaux référents<sup>18</sup> ».

### **3.2. Les acteur·trices et dispositifs en Amérique latine et Argentine**

En Amérique latine, de nombreux organismes abordent des questions sociales et historiques et problématiques complexes comme le respect des droits humains, l'éducation pour tous·tes, la mémoire des victimes et des crimes commis et subis. Parmi ces institutions, on peut citer le CEAAL, le Conseil d'Éducation Populaire d'Amérique Latine et des Caraïbes (*Consejo de Educación popular de América Latina y el Caribe*), ou aussi appelé Conseil d'Éducation d'Adultes d'Amérique Latine (*Consejo de Educación de Adultos de América Latina*). Ce dernier a par exemple proposé un événement lors de la Semaine pour la Mémoire au sein du

---

<sup>15</sup> Voir la plaquette qui détaille le fonctionnement général du dispositif des Tandems Solidaires proposée par Occitanie Coopération [en ligne]. [<https://www.oc-cooperation.org/presentation-a-les-tandems-solidaires/>, consulté le 30 juin 2022].

<sup>16</sup> Tandems Solidaires dans la Région Bourgogne Franche-Comté [en ligne]. [<http://www.bfc-international.org/-Tandems-Solidaires->, consulté le 09 juin 2022].

<sup>17</sup> Règlement des Tandems Solidaires pour l'année 2021-2022 dans la Région Bourgogne Franche-Comté [en ligne]. [[http://bfc-international.org/IMG/pdf/reglement\\_tandems\\_solidaires\\_2021-2022\\_v2.pdf](http://bfc-international.org/IMG/pdf/reglement_tandems_solidaires_2021-2022_v2.pdf), consulté le 10 juin 2022].

<sup>18</sup> Voir la plaquette du dispositif des Tandems Solidaires proposée par Occitanie Coopération, *art. cit.*

Musée Maison de la Mémoire (*Museo Casa de la Memoria*) de Medellín le 17 novembre 2020, intitulé « Dialogue Latino-américain sur la Mémoire et les Droits Humains » (« *Diálogo Latinoamericano de Memoria y Derechos Humanos*<sup>19</sup> »), dont l'objectif était de permettre aux participant·es d'échanger sur leurs expériences et réflexions personnelles sur le thème de la mémoire et de l'évolution des droits humains en Amérique latine (Argentine, Colombie, Mexique, Chili, Pérou...). Le CEAAL est une organisation qui se structure à l'échelle régionale et compte 6 zones d'intervention différentes : les Andes, le Brésil, les Caraïbes, l'Amérique centrale, le Cône Sud et le Mexique. Elle est aussi en lien avec deux groupes qui travaillent sur les politiques éducatives, ainsi qu'avec trois réseaux d'éducation qui se centrent sur des thèmes spécifiques comme l'éducation pour les femmes, pour le pouvoir local et pour la paix et les droits humains<sup>20</sup>.

Le CLACSO (Conseil Latinoaméricain de Sciences Sociales – *Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales*) est une institution internationale non-gouvernementale créée en 1967 qui possède un statut associatif auprès de l'UNESCO. Actuellement, elle rassemble 736 centres de recherche et masters universitaires spécialisés dans le champ des sciences humaines et sociales, dispersés dans 51 pays d'Amérique Latine et d'autres continents. Les études qu'elle propose se réunissent par périodes de recherche sur 4 ans, ainsi que par groupes de travail organisés par thématiques<sup>21</sup>. Ce site permet de visibiliser les études sur des questions sociales qui sont en vogue actuellement en Amérique latine, ce qui peut être utile pour approfondir ses recherches sur les questions de construction de la mémoire et de la place laissée aux femmes dans ce récit.

---

<sup>19</sup> Le CEAAL a deux intitulés Intercambio de experiencias en la Semana por la Memoria GTEPyC de CEAAL (Consejo de Educación de Adultos de América Latina / Consejo de Educación Popular de América Latina y El Caribe), vidéo de la conférence [en ligne]. [<https://ceaal.org/v3/n618-dialogolatmemoriadhgtepycceaal/>, consulté le 20 avril 2022].

<sup>20</sup> Les intitulés précis des réseaux et groupes de travail : Red de Educación Popular entre Mujeres; Red de Educación y Poder Local; Red de Educación para la Paz y los Derechos Humanos; Grupo de trabajo sobre Alfabetización y Educación Básica (Políticas Educativas) y Programa Latinoamericano de Apoyo a la Sistematización.

Celina Valadez, « Consejo de Educación Popular de América Latina y El Caribe (CEAAL) », *Gloobal*. [en ligne]. [<http://www.gloobal.net/iepala/gloobal/fichas/ficha.php?id=2446&entidad=Agentes&html=1#:~:text=CEAAL%20es%20una%20asociaci%C3%B3n%20de,y%20con%20m%C3%BAltiples%20sujetos%20sociales>, consulté le 12 janvier 2021].

<sup>21</sup> Les différentes thématiques abordées par les groupes de travail du CLACSO sont, entre autres, pour la période actuelle 2019-2022 : « Mémoires collectives et pratiques de la résistance » (« *Memorias colectivas y prácticas de resistencia* »), « Arts, éducation et citoyenneté » (« *Artes, educación y ciudadanía* »), « Police et sécurité dans les régimes démocratiques » (« *Policía y seguridad en regímenes democráticos* »), « Violences, politiques de sécurité et résistances » (« *Violencias, políticas de seguridad y resistencias* »). « Grupos de trabajo seleccionados para el período 2019 – 2022 », *Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales (CLACSO)* [en ligne]. [<https://www.clacso.org/grupos-de-trabajo/grupos-de-trabajo-2019-2022/>, consulté le 17 janvier 2021].

Enfin, la Cour Interaméricaine des Droits Humains (*Corte Interamericana de Derechos Humanos* ou *Corte IDH*) met en garde sur les abus et non-respect des droits humains dans les sociétés latino-américaines.

Par ailleurs, des organismes institutionnels comme le Ministère des Affaires Étrangères argentin [*Ministerio de Relaciones Exteriores, Comercio Internacional y Culto* (MREC)], par le biais des ambassades d'Argentine en France, met en place des projets de coopération décentralisée entre des municipalités ou départements français et argentins afin de développer des projets éducatifs, culturels ou socio-économiques. Par exemple un projet a été réalisé en 2006 entre le département de l'Aveyron et la municipalité de Saavedra-Pigüé (Buenos Aires), sur des thématiques culturelles et éducatives afin de développer mutuellement les pratiques linguistiques et gastronomiques des deux partenaires<sup>22</sup>.

---

<sup>22</sup> « Proyecto de cooperación entre la municipalidad de Saavedra-Pigüé y el departamento del Aveyron », *Embajada en Francia – Ministerio de Relaciones Exteriores, Comercio Internacional y Culto Argentina* [en ligne], mars 2006. [<https://efran.cancilleria.gob.ar/es/content/proyecto-de-cooperaci%C3%B3n-entre-la-municipalidad-de-saavedra-pig%C3%BC%A9-y-el-departamento-del-aveyr>, consulté le 17 août 2022].

---

## **DEUXIEME PARTIE – PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE :**

### **LACUNES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA MEMOIRE**

---

Toutefois, parmi les événements et projets que les politiques publiques mettent en place pour promouvoir le devoir de mémoire, certaines limites sont à démontrer telles que la subjectivité des récits proposés aux élèves, l'absence des femmes de ces récits ou le manque de perspective internationale.

#### **I. Problématiques de l'institutionnalisation du devoir de mémoire : la subjectivité des discours**

Comme l'ont expliqué en novembre 2020 certains spécialistes des questions sociales latino-américaines<sup>23</sup>, la construction de la mémoire est un processus complexe qui vise à faire converger les différents points de vue des membres d'une société dans l'objectif de créer une politique du souvenir commune et respectueuse des particularités de chacun·e. L'école, l'enseignement et la pédagogie de la mémoire sont des éléments essentiels pour la constitution d'une mémoire commune et l'institutionnalisation du devoir de mémoire ainsi que pour la sensibilisation des jeunes aux questions des droits humains. Cependant, l'école a également été historiquement un instrument de construction de la mémoire officielle et des politiques de l'oubli qui laissent de côté les minorités quelles qu'elles soient. En effet, pour construire un « consensus » mémoriel cela implique une homogénéisation et une marginalisation des points de vue de ces minorités.

Il est nécessaire que le devoir de mémoire s'accomplisse au niveau national dans un premier temps, afin d'apaiser la vie quotidienne. Toutefois, il est aussi important de donner une dimension internationale au devoir de mémoire, surtout lorsqu'il s'agit d'événements qui ont

---

<sup>23</sup> Des intervenant·es originaires de différents pays latino-américains ont partagé leurs points de vue au sujet de la construction de la mémoire en Amérique latine face aux complexités historiques vécues. Voir « Intercambio de experiencias en la Semana por la Memoria «Diálogo Latinoamericano de Memoria y Derechos Humanos». GTEPyC de CEAAL », *CEAAL* [en ligne], 10 décembre 2020. [<http://ceaal.org/v3/n618-dialogolatmemoriadhgtepycceaal/>, consulté le 18 janvier 2021].

touché plusieurs pays et sociétés. Ainsi, la prise en charge de la mémoire dans les politiques publiques se transmet aussi via les échanges internationaux pour pouvoir créer un réseau large et riche de transmission des informations et pacifier les esprits, à l'image de l'Allemagne et de la France<sup>24</sup>. C'est d'ailleurs dans cet élan d'échanges à l'international que s'intègre le projet de coopération éducative entre la France et l'Argentine présenté dans la Troisième partie.

## **II. La place des femmes dans la mémoire de la Résistance : un sujet à approfondir**

En France, pendant le second conflit mondial et lors de la Libération, les femmes résistantes étaient présentes et agissaient au sein de la Résistance. À la Libération, lors du discours communiste d'hommage aux résistant·es, a été cité le nom de Suzanne Blin, une résistante et militante communiste qui a été arrêtée, torturée et tuée car elle a gardé le silence, elle était aussi enceinte et mère d'un bébé de 16 mois. Par ailleurs, André Pierrard, rédacteur en chef du journal *Liberté*, cite cette femme dans son article du 3 octobre 1944 afin de rendre hommage à l'héroïsme féminin.

En revanche, l'apparition d'un prénom féminin parmi « ces centaines de fils des Flandres et d'Artois » rappelle la difficulté d'intégrer totalement les femmes au panthéon des héros communistes. Le traitement de leur mémoire est différent de celui des hommes résistants. Christine Lévisse-Touzé évoque même une « évolution contrariée de la mémoire de la Résistance dans laquelle la résistance des femmes aurait été reconnue puis oubliée<sup>25</sup> ». Dès le printemps 1945 le discours concernant les résistants et résistantes se hiérarchise et il n'est plus question de louer les actes de résistance des femmes, « si singuliers par leur précocité, leur spontanéité, leur caractère massif et leur ancrage dans le quotidien<sup>26</sup> » pour reprendre des mots

---

<sup>24</sup> L'Allemagne et la France ont un passé belliqueux qui remonte à 1870 lors de la guerre franco-prussienne puis en 1914-1918 lors de la Première Guerre mondiale et enfin en 1939-1945 lors de la Seconde Guerre mondiale. Pourtant ce sont maintenant deux alliés inséparables à l'échelle européenne et internationale, étant tous deux des piliers fondateurs de l'Union européenne. Aussi, il existe de nombreux musées de la Shoah en France et en Allemagne.

<sup>25</sup> Reformulation de l'hypothèse de l'autrice par Catherine Lacour-Astol, « Résistance, genre et représentations en sortie de deuxième guerre mondiale dans le Nord », in Robert Vandebussche, *Mémoires et représentations de la Résistance*, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion (IRHIS), coll. Histoire et littérature du Septentrion|54, 2013, p. 65-82, [en ligne]. [<https://books.openedition.org/irhis/2399?lang=fr>, consulté le 20 juin 2022].

<sup>26</sup> *Ibid.*

de Catherine Lacour-Astol. De plus, lors de la création des associations résistantes qui ont généré la mémoire résistante dont nous héritons aujourd'hui, les hommes se sont majoritairement positionnés et les femmes ont alors été marginalisées des récits mémoriels.

L'invisibilisation des femmes de ces événements mémoriels a été accentuée par le manque de relais de la part des autorités politiques dans l'espace public. Le premier événement public qui permet de véritablement et largement rendre hommage aux « femmes Compagnon de la Libération » est un colloque organisé en 2005, soit 60 ans plus tard. En effet, il faut rappeler que la construction d'une mémoire homogène est traversée par les rapports de genre, race, classe, comme l'est l'ensemble de la société. Cette construction de la mémoire qui se veut homogène pour unifier et rassembler le plus grand nombre se calque sur l'uniformisation de la langue autour du genre masculin, n'évoque pas la multiplicité, reproduit l'invisibilisation des groupes minoritaires (femmes, minorités raciales, sexuelles, etc.) et propose donc une vision partielle. Aussi, comme tout devoir de mémoire est une construction orchestrée par les sphères gouvernementales qui ont le pouvoir d'agir et d'intervenir dans la société et qu'elles sont majoritairement composées d'hommes, le devoir de mémoire en est forcément influé.

Néanmoins, la prise en compte de la réalité et du souvenir de ces minorités permettrait d'enrichir la question de la mémoire et de travailler conjointement la mémoire des autoritarismes et les rapports de genre, et c'est ce que propose le projet détaillé dans la Troisième partie.

En Argentine, la place des résistant-es, hommes et femmes confondu-es, a mis du temps pour prendre de l'importance dans le discours public pour des raisons principalement politiques comme vu dans les parties précédentes. Les politiques de l'oubli ont retardé le travail de mémoire et l'ont dans un premier temps relégué aux sphères intimes et aux groupes de personnes indépendants et privés. Il était donc rare d'entendre parler ou de lire des textes concernant les résistant-es sous la dictature militaire, d'autant plus lorsqu'il s'agissait de femmes résistantes. En outre, comme l'indique l'autrice María Paula González, cette absence des femmes des publications sur la période de la dictature militaire et le retard des recherches académiques dépendent de multiples facteurs socio-politiques, « matériels et institutionnels », qui ont encouragé ces politiques de l'oubli :

Concernant ce manque d'analyse historiographique, on a relevé les limitations matérielles et institutionnelles qui ont affecté la recherche académique : le manque général de

recherche sur l'histoire argentine du dernier demi-siècle, la persistance d'acteurs qui ont soutenu la dictature au sein des institutions démocratiques, le maintien de la culture de la peur, les obstacles pour accéder aux sources documentaires, l'impossibilité de consulter les archives des institutions répressives et l'impact de la politique de l'oubli sur les historiens eux-mêmes<sup>27</sup>.

Malgré ces politiques de l'oubli, sont apparus les associations de défense des droits humains, la CONADEP, la CONADI et les groupes des *Abuelas* et des *Madres de Plaza de Mayo*, les grands-mères et les mères de la Place de Mai, essentiellement constitués de femmes qui manifestaient devant le Congrès à Buenos Aires afin de réclamer justice pour leurs proches disparues (plus de 30 000<sup>28</sup>). Cependant, si ce mouvement des *Abuelas* et des *Madres de Plaza de Mayo* a beaucoup été entendu à l'échelle internationale, qu'il s'est élargi au fil des années<sup>29</sup> et qu'il représente le principal symbole de défense du devoir de mémoire ainsi que de résistance à la dictature civico-militaire argentine, ce mouvement de femmes ne représente pas l'ensemble des femmes qui ont résisté face à la situation autoritaire imposée par la Junte militaire du général Videla. Qu'en est-il des femmes résistantes qui n'avaient pas forcément de proches « disparues » mais qui s'insurgeaient et luttaient malgré tout contre le régime autocratique en place ? Les ouvrières<sup>30</sup>, les jeunes, les engagées politiques, les artistes, les civiles dans leur quotidien, celles qui ont dû s'exiler...

Par ailleurs, l'importance donnée aux femmes dans la mémoire historique argentine n'a été encouragée que très récemment, depuis 2018<sup>31</sup>, grâce à la véritable application des programmes de la loi d'Éducation Sexuelle Intégrale [*Educación Sexual Integral* (ESI)] qui avait été originellement promulguée en 2006. Ces programmes consistent à sensibiliser les élèves sur les aspects biologiques et sociaux de la sexualité en évoquant le fonctionnement des corps, l'égalité des genres, la diversité sexuelle et l'orientation sexuelle, tout en veillant à un équilibre des

---

<sup>27</sup> Traduction de María Paula González, « Educación y Memoria en Argentina », *Instituto de Estudios Peruanos (IEP)* et *Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales (CLACSO)* [en ligne], 2014, p. 10. [[http://biblioteca.clacso.edu.ar/Peru/iep/20170328053948/pdf\\_1427.pdf](http://biblioteca.clacso.edu.ar/Peru/iep/20170328053948/pdf_1427.pdf), consulté le 24 août 2022].

<sup>28</sup> « Abuelas de Plaza de Mayo », Ministerio de Justicia y Derechos Humanos, *art. cit.*

Et Ana Sanchez, « A 43 AÑOS DEL GOLPE. Resistencias (de las) obreras a la dictadura militar », *La izquierda diario* [en ligne], 25 mars 2019. [<https://www.laizquierdadiario.com/Resistencias-de-las-obreras-a-la-dictadura-militar>, consulté le 23 juillet 2022].

<sup>29</sup> Le groupe des *Abuelas de la Plaza de Mayo* a été fondé par 12 femmes à l'origine, 14 femmes pour celui des *Madres*, et au fil des années le mouvement s'est élargi jusqu'à 400 femmes, rejointes par des hommes (époux, pères, frères, fils, petits-fils...) et d'autres femmes. [<https://www.cultura.gob.ar/aniversario-de-las-rondas-de-las-madres-8977/>, consulté le 30 juillet 2022].

<sup>30</sup> Ana Sanchez, *art. cit.*

<sup>31</sup> María Pía Lando, « La importancia de la Ley de Educación Sexual Integral (ESI) y el alcance de su implementación en el país », *NotaAlPie* [en ligne], 1<sup>er</sup> avril 2021. [<https://www.notaalpie.com.ar/2021/04/01/la-importancia-de-la-ley-de-educacion-sexual-integral-esi-y-el-alcance-de-su-implementacion-en-el-pais/>, consulté le 27 juillet 2022].

informations entre femmes et hommes, ce qui, plus largement, redonne de l'importance aux femmes dans la société argentine et brise certains tabous.

Aussi, on peut noter que les publications (articles, livres, romans...) qui visibilisent la place des femmes dans les groupes de Résistance ne sont apparus que depuis les années 2010, soit presque 30 ans après la fin de la dictature militaire. De plus, une majorité de ces écrits évoque les tortures et violences subies par ces femmes résistantes, principalement prisonnières politiques, lors de leurs enfermements dans les centres de détention de l'armée<sup>32</sup>.

Toutefois, si le contexte socio-politique complexe a retardé et entravé les publications sur la période de la dictature militaire de la fin des années 1970, et d'autant plus les publications qui visibilisent les femmes, il est possible aujourd'hui de rétablir ces manques. C'est par ailleurs dans cette dynamique que s'inscrit le projet développé dans la Troisième partie.

### **III. Manque de perspective internationale sur la question de la mémoire**

Cette mémoire universelle qui « oublie » certains groupes, comme vu précédemment, laisse de côté aussi certaines zones géographiques et enjeux géopolitiques. En effet, l'histoire latino-américaine est méconnue du point de vue français. Si l'on observe les contenus des programmes d'histoire et de géographie au collège et au lycée, on remarque que l'Amérique latine est peu, voire pas abordée.

La thématique des dictatures et totalitarismes est abordée en Terminale, tant générale, professionnelle que technologique, cependant elle est principalement centrée sur le Nazisme, l'étude de la période de l'après 1945 et de la Guerre Froide. Dans ces sections, l'étude de la Guerre Froide – période des dictatures latino-américaines – porte sur l'opposition entre le bloc soviétique et les États-Unis, l'Est contre l'Ouest, et les uniques références au monde latino-américain sont la libération de l'île de Cuba du joug nord-américain grâce au Che Guevara en 1959 ou l'épisode des missiles en 1962.

Les programmes d'espagnol n'évoquent pas non plus les questions sociales, politiques et historiques latino-américaines et s'intéressent principalement aux événements propres à

---

<sup>32</sup> Victoria Álvarez, « Género y violencia: memorias de la represión sobre los cuerpos de las mujeres durante la última dictadura militar argentina », *Revista Nomadas* [en ligne], n° 19, juillet 2015, p. 63-83. [[https://www.academia.edu/38373140/G%C3%A9nero\\_y\\_violencia\\_memorias\\_de\\_la\\_represi%C3%B3n\\_sobre\\_los\\_cuerpos\\_de\\_las\\_mujeres\\_durante\\_la\\_%C3%BAltima\\_dictadura\\_militar\\_argentina](https://www.academia.edu/38373140/G%C3%A9nero_y_violencia_memorias_de_la_represi%C3%B3n_sobre_los_cuerpos_de_las_mujeres_durante_la_%C3%BAltima_dictadura_militar_argentina)], consulté le 1<sup>er</sup> août 2022].

l'histoire de la péninsule ibérique, comme la guerre civile entre 1936 et 1939 qui opposait les nationalistes gouverné·es par le général Francisco Franco et les républicain·es qui ont été nombreux·euses à se réfugier en France pour des raisons politiques.

Seul·es les élèves en classe de Bachibac, qui passent à la fois le baccalauréat français et le baccalauréat espagnol « bachillerato », ou certain·es élèves en classe européenne Espagnol qui choisissent l'option histoire-géographie en espagnol, sont sensibilisé·es aux thématiques historiques et géographiques latino-américaines.

Par ailleurs, le programme scolaire français qui incite au devoir de mémoire est principalement centré sur les périodes des guerres 14-18 et 39-45 et sur la commémoration de faits nationaux. Il est certes évident que chaque pays commémore les événements historiques qui l'ont marqué de près mais il est intéressant de s'ouvrir à d'autres horizons et en particulier au latino-américain qui est souvent omis à cause de sa diversité. Cette ouverture à la construction de la mémoire et à l'histoire de pays étrangers permet de réfléchir par procuration à nos propres modalités de construction mémorielle.

Afin d'enrichir la formation personnelle et citoyenne des élèves, il est intéressant d'ouvrir leurs perspectives d'apprentissage de manière géographique en s'intéressant à d'autres continents que l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Nord qui sont étudiés habituellement, ainsi que d'éveiller leur esprit critique sur certaines questions d'histoire sensibles comme les périodes d'autoritarisme ainsi que leur transcription dans les manuels d'histoire.

---

## TROISIEME PARTIE – PROJET EDUCATIF FRANCO-ARGENTIN DE REALISATION D’UNE EXPOSITION SUR LES FEMMES RESISTANTES. CONSTRUCTION DE MEMOIRES PLURIELLES

---

### I. Présentation générale du projet

#### 1.1. Généralités, enjeux et origines du projet

Après cet état des lieux sur le devoir de mémoire, son institutionnalisation et ses lacunes, « on peut, avec [le philosophe Paul] Ricœur, préférer l’expression ‘travail de mémoire’, sachant que les deux formules sont de fait complémentaires, [car] il est vrai que le devoir de mémoire repose sur un travail de réflexion critique sur le passé<sup>33</sup> ». Et justement, le projet propose de faire ce travail de réflexion critique sur la mémoire de la Résistance en France et en Argentine avec des lycéen·nes en l’étudiant sous une perspective de genre ainsi qu’en questionnant l’invisibilisation des femmes.

La sensibilisation des jeunes à ces problématiques de genre vise à former des citoyen·nes éveillé·es et capables de sensibiliser à leur tour afin de pallier ces manques de présence des femmes dans les récits mémoriels. Ainsi, ce projet vise à sensibiliser les jeunes à la question des « oubliés » de la mémoire (femmes, minorités raciales, sexuelles) en insistant plus particulièrement sur la place des femmes dans la mémoire, et de les inciter à construire des mémoires plus inclusives.

En outre, intégrer la thématique de promotion de l’égalité femmes-hommes à un projet de développement à l’échelle internationale est bénéfique pour l’ensemble de la société car cela engendre un « cercle vertueux, en faveur d’un développement économique et social durable, porteur de justice sociale et d’égalité<sup>34</sup> ».

---

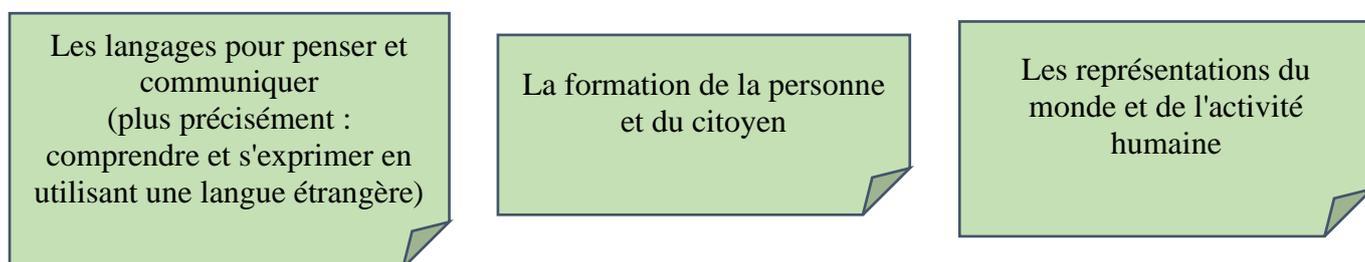
<sup>33</sup> Myriam Bienenstock, *Devoir de mémoire ? Les lois mémorielles et l’Histoire*, Éditions de l’Éclat [en ligne], 2014, p. 78. [<https://univ-toulouse-scholarvox-com.gorgone.univ-toulouse.fr/book/88873939>, consulté le 29 janvier 2021].

<sup>34</sup> Pauline Chabbert, « Promouvoir l’égalité femmes-hommes. Vers une approche de genre dans les projets de coopération décentralisée », *Association Française du Conseil des Communes et Régions d’Europe (AFCCRE) et PLATFORMA* [en ligne], dir. Christophe Chaillou (AFCCRE), coord. Valérie Loirat (AFCCRE) avec la contribution de Jaimie Just (CCRE), 30 mai 2017, p. 14. [<http://afccre.org/sites/default/files/platforma-afccre-genre-fr.pdf>, consulté le 20 août 2022].

Les principaux enjeux auxquels répond le projet présenté dans ce dossier sont :

- l'interculturalité qui permet la connaissance de l'histoire et des cultures d'une autre société que la sienne ;
- la pratique linguistique d'une langue étrangère, ici espagnol et français ;
- l'interdisciplinarité histoire-sociologie ;
- la réflexion critique sur la mémoire ;
- l'histoire des femmes et la perspective de genre dans les études historiques ;
- l'égalité femmes-hommes ;
- l'éducation à la citoyenneté mondiale qui ouvre à la tolérance, l'échange, et l'ouverture d'esprit ;
- la maîtrise des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour le monde de l'Éducation et de la formation) puisque les élèves créeront une exposition en ligne avant de la matérialiser.

Aussi, ce projet couvre 3 des 5 domaines de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture prévu par le Ministère de l'Éducation Nationale français<sup>35</sup> :



Pour faciliter les échanges entre les classes argentine et française, le projet sera pensé avec l'utilisation des outils technologiques et informatiques et donc en lien avec la Direction des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (DTICE) côté français. En Argentine il n'y a pas d'équivalent de la DTICE française car les enseignements de l'informatique sont transversaux aux autres matières enseignées<sup>36</sup>. Ainsi, le projet permettra aux élèves argentin·es et français·es d'approfondir leur pratique des outils numériques appliqués à leur travail.

<sup>35</sup> « Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture », Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, *Éduscol* [en ligne], décembre 2020. [<https://eduscol.education.fr/139/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture>, consulté le 19 janvier 2021].

<sup>36</sup> Voir María Rita Otero, Georges-Louis Baron, « Informatique et TIC en Argentine. Éléments d'analyse et de comparaison avec la France » [en ligne]. [<https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00560705/file/a1003f.htm>, consulté le 21 juin 2022].

L'idée principale du projet est de faire travailler une classe de lycéen·nes argentin·es et de lycéen·nes français·es autour de la thématique de la place des femmes dans la Résistance pendant la dictature militaire du général Videla en Argentine (1976-83) et pendant la Seconde Guerre mondiale en France (1939-45). Le but est de leur proposer un travail de recherche et de synthétisation d'informations au sujet de certaines figures de femmes résistantes, par petits groupes, puis à la création d'une exposition virtuelle via un blog à partir des informations recensées, suivie de la concrétisation matérielle et de l'itinérance de l'exposition par la suite.

## **1.2. Les acteur·trices du projet**

Les personnes en charge de la réalisation concrète des activités du projet sont les enseignant·es d'Histoire-Géographie responsables des élèves ciblé·es par le projet, à la fois en Argentine et en France. Hélène THIERY, professeure d'Histoire-Géographie en section Bachibac au lycée Clément Marot à Cahors, apparaît comme la partenaire de base du projet en France. Pour l'Argentine, les partenaires sont les enseignant·es d'Histoire Marina Chiaramonte et Diego Frachtenberg du lycée franco-argentin Jean Mermoz à Buenos Aires.

Comme précisé en amont, les projets de Tandems Solidaires « doivent reposer sur la constitution de [tri]nômes composés d'un groupe d'élèves (une classe, plusieurs classes, un club...), d'un enseignant référent ou une équipe éducative et d'une association de [la région]<sup>37</sup>. » En l'occurrence, les enseignant·es responsables travailleront en étroite collaboration avec la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Cahors qui est basée dans la région Occitanie puisque le projet de Tandem Solidaire met d'abord en lien des partenaires à l'échelle régionale afin d'encourager des projets régionaux de solidarité internationale.

En tant que porteuse du projet, je me suis proposée comme Volontaire en Service civique auprès de l'association partenaire (MJC Cahors) afin de faire le suivi du projet et de pouvoir concrétiser les bases développées dans ce dossier. Cette mission de gestion de ce projet éducatif international viendrait se joindre au Service civique déjà existant au sein de la MJC.

Si les élèves français·es et argentin·es seront accompagné·es par leurs enseignant·es tout au long du projet, ils·elles seront aussi des acteur·trices de ce dernier puisqu'ils·elles s'occuperont

---

<sup>37</sup> Exemple Tandems Solidaires dans la Région Bourgogne Franche-Comté, *art. cit.*

des recherches et de la capitalisation d'information, de la création du fond et de la forme de l'exposition ainsi que de la diffusion de leur travail.

### **1.3. Le public cible : les élèves français·es et argentin·es**

Lors de l'identification du public cible, le choix s'est orienté vers une classe de section Bachibac et plus précisément de Terminale puisque le programme d'Histoire-Géographie Bachibac prend en compte les problématiques concernant l'Amérique latine. En l'occurrence, le projet vient éclairer le thème 2 du programme de Terminale Bachibac : « La France, l'Espagne et l'Amérique latine dans un monde bipolaire ». (Voir *Annexe 4 : Programme d'Histoire pour les Terminales Bachibac en France*)

Le choix du public cible s'est fixé lors d'une rencontre avec les élèves Bachibac du Lycée Clément Marot de Cahors et leur enseignante Hélène THIERY pendant le festival Cinélatino en Région : les élèves de la classe de Terminale Bachibac constituent les partenaires et le public cible français du projet.

Quant au public cible en Argentine, il a été décidé de se tourner vers une classe de Première du lycée franco-argentin Jean Mermoz de Buenos Aires, car les élèves abordent en Histoire les thématiques, entre autres, de la dictature militaire de 1976-1983 dans l'unité 1 « La dictature militaire (1976-1983) / Transition et récupération de la démocratie (1983-2015) » (« *La Dictadura Militar (1976-1983) / Transición y recuperación de la Democracia (1983-2015)* ») et des droits des femmes dans l'unité 3 « L'inclusion sociale et politique : (...) Identifier les politiques d'expansion des droits des femmes » (« *La Inclusión Social y Política : (...) Identificar políticas de expansión de derechos de la mujer* »). (Voir *Annexe 5 : Programme d'Histoire pour les Premières du lycée franco-argentin Jean Mermoz à Buenos Aires*)

Dans le cursus scolaire argentin, le niveau de la classe de Première correspond à la 5<sup>ème</sup> année de l'Éducation Secondaire (*5<sup>to</sup> año de Educación Secundaria*) au cours de laquelle les périodes abordées en Histoire vont de l'après Seconde Guerre mondiale jusqu'à nos jours. Et plus globalement, les problématiques du XX<sup>ème</sup> siècle sont abordées entre la 4<sup>ème</sup> (4<sup>to</sup>) et la 6<sup>ème</sup> (6<sup>to</sup>) année de l'Éducation Secondaire. Par ailleurs, il convient de rappeler que les programmes scolaires en Argentine sont organisés indépendamment dans chaque province du pays. En l'occurrence, les thématiques enseignées dépendront des décisions prises à l'échelle de la Province de Buenos Aires.

## II. Objectifs du projet et livrables

### **OBJECTIFS**

L'objectif global du projet est de favoriser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles, pour reprendre la formulation<sup>38</sup> de l'Objectif de Développement Durable n°5 (ODD 5) établi par les États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et prévu dans l'Agenda 2030. Ici, l'objectif se centrera sur l'égalité des genres en Argentine et en France.

Cet objectif étant un objectif global atteignable et vérifiable seulement sur le très long terme, le projet proposé est destiné à des lycéen·nes afin de mobiliser des jeunes qui représentent la nouvelle génération et qui pourront entretenir l'élan pour l'égalité des genres dans les sociétés à venir. Ainsi, l'objectif global de favoriser l'égalité des genres se réalisera concrètement à travers la création d'un projet pédagogique international destiné à des lycéen·nes français·es et argentin·es sur la thématique de la place des femmes dans la mémoire historique et dans sa construction.

L'objectif spécifique de ce projet est d'intégrer une perspective de genre aux cours d'Histoire de certain·es lycéen·nes afin de leur permettre de prendre conscience de l'inégalité des genres dans la construction des récits historiques, en se centrant ici sur les mémoires historiques de la Résistance pendant la dictature en Argentine (1976-1983) et pendant la Seconde Guerre mondiale en France (1939-1945).

Ce projet visera donc à sensibiliser les jeunes à l'invisibilisation des femmes dans les mémoires historiques de la Résistance pendant la dictature en Argentine (1976-1983) et pendant la Seconde Guerre mondiale en France (1939-1945), ainsi qu'à les inciter à construire des mémoires inclusives qui visibilisent la participation des femmes dans la Résistance.

(Voir *Annexe 1 : Cadre logique des actions*)

### **2.1. Sensibiliser les jeunes à l'invisibilisation des femmes dans les mémoires historiques de la Résistance**

Dans un premier temps, les enseignant·es présentent le contexte historique général sur les périodes de la dictature militaire en Argentine (1976-1983) et de la Seconde Guerre mondiale

---

<sup>38</sup> « ODD5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », L'Agenda 2030 en France. Le site des objectifs de développement durable (ODD), *Gouvernement* [en ligne], 26 septembre 2018. [<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/article/odd5-realiser-l-egalite-des-sexes-et-autonomiser-toutes-les-femmes-et-les>, consulté le 10 juin 2022].

en France (1939-1945), en insistant sur les actions de Résistance au régime autoritaire, pendant les heures de cours d'Histoire et en suivant les différents chapitres prévus au programme. Ces cours pourront être enrichis grâce à des activités annexes complémentaires comme des projections de films, des lectures d'articles supplémentaires, des écoutes d'émissions de radio ou de podcasts, des visites de musées, d'expositions...

En parallèle, les enseignant·es approfondissent les thématiques abordées en ajoutant la perspective de genre dans les apprentissages afin d'attirer l'attention des élèves sur la place des femmes et leur invisibilisation dans les mémoires historiques de la Résistance. L'intégration de cette perspective d'étude a pour objectif d'éveiller l'esprit critique des jeunes ainsi que de former des citoyen·nes sensibles capables de participer à créer une société démocratique plus juste et plus égalitaire, sur le long terme.

## **2.2. Inciter les jeunes à construire des mémoires inclusives qui visibilisent la participation des femmes dans la Résistance**

Afin de perpétuer la sensibilisation, il est important que les élèves puissent transmettre à leurs camarades de classes d'autres promotions ainsi qu'à d'autres jeunes et d'autres personnes les réflexions qu'ils·elles auront eues au cours de ce projet. Ainsi, le projet comprend des actions qui impliquent véritablement les jeunes et les mettent dans une position d'acteurs et actrices de mémoires historiques plus inclusives. Ils·elles travailleront en groupes sur certaines figures de femmes résistantes argentines et françaises afin de leur (re)donner de la visibilité, capitaliseront leurs informations sur un blog commun en ligne pour faciliter dans un premier temps les échanges entre élèves français·es et argentin·es puis en proposeront une adaptation matérielle pour concrétiser la sensibilisation auprès des différents publics.

Plus largement, le projet s'inscrit dans le « Programme Éducation et Mémoire » (« *Programa Educación y Memoria* ») qui répond à une « politique d'éducation et de mémoire qui promeut la transmission et l'enseignement des événements passés récents grâce à l'élaboration et à la mise à disposition de supports et d'actions de formation des enseignant·es à l'échelle nationale<sup>39</sup> » développée par le Ministère de l'Éducation argentin dont l'objectif principal est de :

---

<sup>39</sup> Traduction du « Marco Normativo Nacional. Programa Educación y Memoria », *Ministerio de Educación de la Nación*, reçu par mail par la Provisoire du lycée franco-argentin Jean Mermoz de Buenos Aires, 03 août 2022.

(...) promouvoir dans les salles de classe l'enseignement de l'histoire récente, qui permet d'enrichir la construction d'une citoyenneté démocratique, respectueuse des Droits Humains et de l'Identité Nationale.

Ses principaux axes thématiques sont : « Mémoires de la Dictature : le terrorisme d'État en Argentine » ; « Les Malouines : Mémoire, Souveraineté et Démocratie » et « Holocauste et Génocides au XX<sup>ème</sup> siècle ».

Le Programme Éducation et Mémoire a intégré une perspective de genre aux propositions mises en place, ce qui a incité une actualisation des supports et une relecture des thèmes en lien avec la question de la mémoire. Aussi, grâce à ce programme, de nouvelles actions sont mises en place afin de créer un nouvel axe de travail : « Mémoires de la Démocratie », permettant aussi d'aborder la question des Droits Humains aujourd'hui.

Les actions du Programme sont mises en place dans le cadre des politiques de la Direction d'Éducation pour les Droits Humains, Genre et Éducation Sexuelle Intégrale.<sup>40</sup>

Ainsi, les objectifs du projet font aussi écho à ceux de la loi Éducation Sexuelle Intégrale (*Educación Sexual Integral*, ESI) publiée en 2006 et mise en place en Argentine depuis 2018, qui consistent à sensibiliser les élèves aux thématiques de sexualité sur les aspects biologiques et sociaux d'égalité des genres, de diversité sexuelle et d'orientation sexuelle.

## **LIVRABLES**

Les principaux livrables qui seront fournis avec ce projet sont en 4 grandes parties :

Les travaux des élèves concernant certaines figures de résistantes argentines et françaises.

Les travaux des élèves sur la déconstruction des stéréotypes de genre.

L'exposition virtuelle sous forme de blog.

L'exposition matérielle.

## **III. Présentation des actions envisagées**

Chacune des actions envisagées pour mener à bien le projet sera présentée ci-dessous sous un format tripartite :

- *Présentation* : qui donne des précisions détaillées du déroulé de chaque action et du rôle de chaque intervenant.e.
- *Budgétisation* : qui estime globalement le coût de réalisation de chaque action.
- *Pérennisation* : qui présente les modalités à suivre pour envisager le suivi du projet, à travers des indicateurs de suivi quantitatifs et/ou qualitatifs présentés pour chaque action.

---

<sup>40</sup> Traduction du « Programa Educación y Memoria », *Ministerio de Educación de la Nación argentina.gob.ar* [en ligne]. [<https://www.argentina.gob.ar/educacion/programas-educativos/programa-educacion-y-memoria>, consulté le 28 juillet 2022].

### 3.1. ACTION 1 : Contextualisation théorique de la thématique

<i>Présentation</i>	<p>La première étape du projet vise à expliquer le contexte historique et sociologique de la période sélectionnée (Dictature argentine [axe 1] ou Seconde Guerre mondiale en France [axe 2]) aux élèves pendant les heures de cours prévues dans le programme afin d'ancrer la suite du projet sur une base théorique solide. Ces heures de cours seront dispensées par les enseignant-es responsables de chaque établissement partenaire, français et argentin, de manière indépendante.</p>
<i>Budgétisation</i>	<p>Le coût de cette première étape est compris dans le salaire des enseignant-es. Il faudra éventuellement le réévaluer dans le cas où des heures de cours supplémentaires soient nécessaires pour poursuivre la contextualisation.</p>
<i>Pérennisation</i>	<p>Afin de pérenniser ces heures de cours, les enseignant-es responsables devront veiller à ce que les élèves prennent note des informations données et vérifieront l'acquisition des connaissances à l'aide de bilans écrits, de contrôles, d'exposés ou d'autres modalités de vérification.</p>

### 3.2. ACTION 2 : Complément de contextualisation (films, expositions, articles, webinaires...)

<i>Présentation</i>	<p>Cette Action 2 vient compléter l'Action 1 et vise à expliquer le contexte historique et sociologique aux élèves en dehors des heures de cours et sous une autre forme que l'apport théorique habituel. Elle comprend plusieurs activités comme des visionnages de films et documentaires en ligne ou dans des cinémas, des visites d'expositions, des lectures d'articles, des participations à des webinaires en lien avec la thématique historique étudiée (Dictature argentine [axe 1] ou Seconde Guerre mondiale [axe 2]), conseillées par les enseignant-es responsables.</p> <p>Les élèves suivront certaines de ces activités (2 minimum) principalement en dehors du lycée, dans des lieux culturels publics comme des MJC, des musées, des salles d'expositions, des bibliothèques municipales, des cinémas, entre autres. Afin que les enseignant-es responsables gardent un contrôle sur l'avancée du projet, les jeunes devront informer l'enseignant-e responsable des activités choisies et rendront des</p>
---------------------	---

	comptes-rendus des activités suivies. Ces activités se réalisent de manière indépendante entre la France et l'Argentine.
<i>Budgétisation</i>	Il convient de se renseigner auprès des services financiers de chaque établissement partenaire pour voir si certaines de ces activités annexes pourront être prises en charge, tout ou partie, comme par exemple le visionnage payant de certains films ou documentaires jugés intéressants par le corps enseignant. Il sera aussi possible de contacter certains établissements publics (musées, cinémas, expositions...) afin de mettre en place des tarifs préférentiels avantageux pour les élèves.
<i>Pérennisation</i>	Afin de pérenniser cette activité et que les lycéen·nes gardent un souvenir plus prégnant de leurs expériences, il leur est demandé de faire un compte-rendu à l'issue de chaque activité suivie qui sera remis à l'enseignant·e responsable.

### 3.3. ACTION 3 : Déconstruction des stéréotypes de genre

<i>Présentation</i>	<p>Cette activité permet de sensibiliser et de faire réfléchir les élèves sur les stéréotypes et inégalités de genre qui construisent la société ainsi que leurs modes de pensée de manière inconsciente. Côté français cette activité sera principalement menée auprès des jeunes par les membres de l'association partenaire du projet (MJC de Cahors) et/ou par des intervenant·es extérieur·es. Par petits groupes, les élèves créeront des supports afin de communiquer sur leurs interactions à l'issue des ateliers. Fréquence et durée des ateliers : minimum 3 séances de 2h.</p> <p>De plus, la réflexion s'enrichira d'une vision croisée entre les jeunes français·es et argentin·es au sujet des stéréotypes de genre et de l'inégalité des genres entre les cultures française et argentine. Il serait donc intéressant que les jeunes français·es et argentin·es puissent avoir des créneaux d'échange en commun.</p>
<i>Budgétisation</i>	Si les intervenant·es sont des membres de l'association (MJC), leur rémunération apparaîtra dans le budget comme « contributions valorisées » (12€/heure/personne). S'ils·elles sont extérieur·es à l'association, ils·elles devront être rémunéré·es pour leurs prestations auprès des élèves. La base tarifaire de référence indiquée dans le budget prévisionnel est celle proposée par le CIDFF31 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Haute-Garonne), soit 300€ pour un atelier de 2h pour un

	<p>effectif jusqu'à 30 personnes. N'ayant pas encore de partenaire associatif en Argentine, les tarifs présentés dans le plan de financement se basent sur des tarifs français.</p> <p>De plus, il est nécessaire de prévoir un budget « fournitures » pour permettre aux élèves de créer ce qu'ils·elles souhaitent lors des ateliers (papier, stylos, feutres...) ainsi que l'éventuelle impression de leurs créations (« Carte COREP »).</p>
<i>Pérennisation</i>	<p>Lors des ateliers pédagogiques les élèves créeront des supports numériques et/ou matériels pour illustrer leurs réflexions. Ces créations pourront être mises en ligne et/ou présentées sur le site web et/ou dans les locaux de l'association et du lycée.</p>

### 3.4. ACTION 4 : Travail de recherche en groupes

<i>Présentation</i>	<p>Les élèves constituent des groupes de 4 et font un travail de recherche par groupe sur certaines femmes résistantes argentines [axe 1] et françaises [axe 2]. Dans l'idéal et si les conditions réelles le permettent, les groupes seront constitués de 2 élèves français·es et 2 élèves argentin·es. Si cette combinaison n'est pas réalisable à cause des conditions géographiques et temporelles (voir <i>IV. Risques et contraintes de l'ensemble du projet</i>), les groupes seront constitués de 4 élèves dans chaque pays et travailleront de manière indépendante.</p> <p>Les jeunes rassemblent le maximum d'informations concernant la/les femme/s sur laquelle/lesquelles ils·elles doivent travailler et les organisent dans un dossier écrit. Leur dossier écrit fera l'objet d'une présentation orale succincte ainsi que d'une version adaptable à un blog. Les enseignant·es responsables devront veiller au bon déroulement des recherches et à la bonne entente dans les groupes d'élèves.</p>
<i>Budgétisation</i>	<p>Cette activité étant comprise dans le travail scolaire, elle n'a pas de coût particulier. Le seul coût serait celui de l'accès à Internet, or il est englobé dans le prix de l'abonnement parmi l'ensemble des utilisations d'Internet au lycée et de manière privée dans chaque famille.</p> <p>Toutefois, il peut être nécessaire de prévoir un budget « matériel informatique » qui comprend un ordinateur, un microphone, des haut-parleurs, une caméra de vidéoconférence en prévision des éventuels manques de chaque établissement français ou argentin.</p>

<i>Pérennisation</i>	Afin de pérenniser le travail produit par les lycéen·nes, chaque groupe doit rendre un dossier écrit (10-15 pages) et faire une courte présentation orale de ses recherches (20 minutes, soit 5 minutes par élève).
----------------------	---

### 3.5. ACTION 5 : Création de l'exposition virtuelle

<i>Présentation</i>	À l'issue des travaux de recherche et de synthétisation de la part des élèves français·es et argentin·es concernant certaines figures de femmes résistantes, ils·elles créeront une exposition virtuelle via un blog commun en ligne créé sur WordPress qui sera rédigé autant en français qu'en espagnol. Les élèves adapteront leur dossier écrit aux formalités de création en ligne (images, vidéos, hyperliens...). Ils·elles seront encadré·es par leurs enseignant·es responsables et éventuellement par des enseignant·es documentalistes.
<i>Budgétisation</i>	Le coût de cette étape comprend l'hébergement du blog en ligne (Hostinger, à partir de 2€/mois) jusqu'à décembre 2025 minimum, soit pendant 32 mois. De plus, si les enseignant·es responsables ou les enseignant·es documentalistes ne peuvent pas former leurs élèves aux outils de création de blog, la rémunération d'un·e intervenant·e extérieur·e pourra être ajoutée ultérieurement au budget prévisionnel.
<i>Pérennisation</i>	Afin de pérenniser le travail des élèves, il faudra penser à la diffusion du lien du blog et à la communication autour de ce travail via les sites web de chacun des établissements partenaires, sur les Environnements Numériques de Travail (ENT), sur le site web de la mairie de la ville partenaire, ainsi que sur les sites web de lieux culturels intéressés par le projet, entre autres. Cela permettra de donner de la visibilité à l'exposition virtuelle et d'ouvrir à un large public.

### 3.6. ACTION 6 : Matérialisation de l'exposition virtuelle

<i>Présentation</i>	Une fois l'exposition virtuelle créée, au minimum 2 réunions de concertation seront mises en place pour décider de la mise en forme concrète de l'exposition. Différentes tailles et différents types de matériaux existent pour créer les supports : du A8 (5,2cm x 7,4cm) au A0 (84,1cm x 118,9cm) ; en papier de 100g, 200g ou 250g brillant ou satiné ; en nylon ; en bâche ou en toile (appelé aussi kakémono) ; en affiche seule ou
---------------------	---

	<p>avec un socle intégré (comme le Roll Up qui est un support de communication autoportant). Parmi toutes ces propositions, le plus intéressant serait d'avoir 2 Roll Up pour introduire et conclure l'exposition, et le reste des supports (+/- une quinzaine) en A0 et en nylon pour faciliter le transport et éviter de les froisser.</p> <p>Aussi, outre les supports de l'exposition en elle-même, il faut penser à l'impression des flyers, affiches et programmes qui constitueront la communication autour de l'événement de l'exposition en amont et pendant son déroulement.</p> <p>Les enseignant-es responsables accompagné-es de quelques élèves, volontaires ou désigné-es, se chargeront de la concrétisation de l'exposition virtuelle (choix de mise en page, des supports, du fournisseur, de l'organisation de l'exposition...).</p>
<p><i>Budgétisation</i></p>	<p>Le coût de cette étape est une estimation, le rendu final dépendra des choix pris avec les élèves et enseignant-es partenaires du projet concernant les types de supports ainsi que les tarifs proposés dans les devis par l'imprimerie. (Voir <i>Annexe 6 : Devis de l'imprimerie</i>). Toutefois, une estimation a été faite afin d'apparaître dans le budget prévisionnel. (Voir <i>VI. Financements potentiels et budget prévisionnel</i>)</p> <p>Il a été estimé nécessaire d'imprimer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 200 flyers A5, couleur, recto verso, papier 100g blanc pour la communication large ;</li> <li>• 200 programmes A4, couleur, recto verso, papier 250 gr blanc, pli en 2 (A5 fermé) pour le public présent lors de l'exposition ;</li> <li>• 100 affiches A3, couleur, papier 100g blanc pour la communication dans les établissements partenaires ;</li> <li>• 16 supports de présentation, A0 couleur, nylon pour l'affichage des travaux des élèves ;</li> <li>• 2 Roll Up pour l'introduction et la conclusion de l'exposition.</li> </ul>
<p><i>Pérennisation</i></p>	<p>Afin de pérenniser le travail des élèves, de le diffuser plus largement et de lui donner une importance supplémentaire, l'exposition pourra être à nouveau présentée lors de dates clés pour l'histoire des femmes : le 8 mars lors de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour l'égalité et la justice ; le 25 novembre à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ; et le 24 mars qui rappelle la date du coup d'État et du début de la dictature en Argentine ainsi que la résistance à cette dernière.</p> <p>Il est intéressant que l'exposition soit aussi exposée en Argentine et que l'établissement partenaire la visibilise autant qu'en France.</p>



© Roll Up proposé par [PrismaPrint](#)

## IV. Risques et contraintes de l'ensemble du projet

### RISQUES

<i>Risque</i>	<i>Solution envisagée pour y faire face</i>
Que le projet prenne trop de temps sur le planning des enseignant·es et donc que les activités du projet ne soient pas suivies.	Veiller à faire des activités courtes, correctement préparées afin d'être efficaces, et le plus possible en dehors des heures de cours.
Que les garçons s'intéressent moins, voire pas du tout, à la thématique.	Proposer des méthodes pédagogiques qui suscitent leur intérêt, participatives et éventuellement ludiques. Faire participer des témoins masculins.
Qu'il y ait un déséquilibre d'investissement de la part des élèves au sein des groupes de travail.	Les enseignant·es responsables accompagneront régulièrement les groupes et veilleront à l'équilibre interne des groupes.
Qu'il y ait une surcharge de travail pour les élèves.	Diviser l'étude en deux volets, chacun sur une année scolaire, avec une promotion différente : 1 <sup>er</sup> volet sur les femmes résistantes en Argentine, 2 <sup>ème</sup> volet sur les femmes résistantes en France. La structure de chacun des volets du projet sera similaire.

### CONTRAINTES

#### *Le calendrier scolaire en décalé*

L'une des principales contraintes du projet et qui influence profondément son organisation est la concordance des calendriers scolaires français et argentins. En effet, la France et l'Argentine sont deux pays qui se situent sur des continents différents et qui appartiennent à des hémisphères différents. Ainsi, cela implique des rentrées et des vacances scolaires en décalé : l'année scolaire argentine se déroule de mars à décembre tandis que la française se déroule de septembre à juin.

Cela contraint donc le projet à 3 mois communs seulement, de septembre à décembre, qui correspond au début de l'année scolaire pour les élèves français·es et à la fin de l'année pour les élèves argentin·es.

(Voir *Annexe 2 : Calendriers scolaires français et argentin*)

### ***Le décalage horaire***

Afin de faciliter les échanges directs entre professeurs, élèves et gestionnaires du projet français·es et argentin·es, il faut aussi penser à la contrainte du décalage horaire qui existe entre les deux pays. En effet, l'Argentine est basée sur le fuseau horaire GMT-3 alors que la France s'aligne sur le fuseau horaire GMT+1 pour l'heure d'hiver (de mars à octobre) et GMT+2 pour l'heure d'été (d'octobre à mars). Ainsi, lorsque la France est en heure d'été le décalage horaire avec l'Argentine est de 5h et lorsqu'elle passe en heure d'hiver le décalage est de 4h et pour connaître l'heure en Argentine il faut soustraire ces heures d'écart à l'heure française. L'Argentine quant à elle n'applique pas le système heure d'été/heure d'hiver et reste dans le même fuseau horaire toute l'année. Les échanges directs se feront donc l'après-midi (13h-18h) en France et pendant la matinée (9h-14h) en Argentine.

En prenant aussi en compte la concordance des calendriers scolaires, les meilleures périodes pour réaliser les échanges en direct seront de novembre à décembre car il n'y aura « que » 4h de décalage, et de septembre à octobre en considérant les 5h de décalage horaire.

(Voir *Annexe 3 : Décalage horaire France-Argentine*)

### ***La durée des activités du projet***

Les activités prévues pour le projet ne doivent pas empiéter sur les heures de cours allouées au programme dicté par le Ministère de l'Éducation. Il faudra donc veiller à proposer des activités claires et concises, d'ajouter des créneaux en dehors des heures de cours et de demander du travail personnel de la part des élèves.

Par ailleurs, cette double contrainte de temps (décalages horaire et scolaire) a imposé le déploiement du projet sur deux axes, à développer sur deux années scolaires, avec deux promotions d'élèves français·es et argentin·es différentes (voir *V. Chronogramme*).

### ***La concrétisation du budget prévisionnel côté argentin***

N'ayant pas pu réaliser de prise de contact direct similaire à celle en France, il manque des connaissances de terrain nécessaires pour fixer le budget du côté argentin. Le budget prévisionnel de ce dossier est basé sur des tarifs français et sera réévalué avec les exigences réelles des partenaires argentins.

### ***Les possibilités de financement***

Les recherches de financements sont longues et laborieuses et la plupart des solutions trouvées ne correspondent pas au projet présenté dans ce dossier, ni à des solutions fixes et durables. De nombreuses subventions pour développer des projets, dont les montants sont souvent encourageants, sont proposées par les organismes institutionnels français et argentin, comme le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères français ou la Direction Générale de Coopération Internationale [*Dirección General de Cooperación Internacional (DGCIN)*] du Ministère des Affaires Étrangères argentin (*Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto (MREC) de Argentina*). Cependant, ces subventions sont principalement utilisées pour des projets de coopération décentralisée instaurés entre des collectivités territoriales, et ne sont donc pas ouvertes au projet présenté ici. Côté français, la Région Occitanie, pourtant engagée à soutenir des projets dont l'objectif est de réduire les inégalités, propose quelques dispositifs proches de la thématique globale (histoire, mémoires, lutte pour l'égalité femmes-hommes...), mais ils ne sont pas en adéquation avec les thèmes propres au projet présenté dans ce dossier.

Cependant, des estimations de subventions intéressantes mises en place par Occitanie Coopération soutenu par la Région Occitanie et le Fonjep soutenu par le Ministère des Affaires Etrangères français sont présentées dans le budget prévisionnel. Aussi, d'autres pistes à approfondir et à concrétiser à l'avenir sont détaillées dans le tableau récapitulatif des possibilités de financements du projet. (Voir **VI. *Financements potentiels et budget prévisionnel***)

## V. Chronogramme

À cause des contraintes de temps et afin de concentrer les efforts pour que le projet soit véritablement réalisable, il a été décidé de diviser l'étude en deux volets, chacun sur une année scolaire, avec une promotion d'élèves différente, composée à chaque fois d'une classe française et d'une classe argentine : 1<sup>er</sup> volet sur les femmes résistantes en Argentine, 2<sup>ème</sup> volet sur les femmes résistantes en France. La structure de chacun des volets du projet sera similaire.

### ANNÉE 1

#### *Volet 1 : les femmes résistantes en Argentine*

1 classe de lycéen·nes français·es  
(Terminales Bachibac, lycée Clément Marot, Cahors)  
1 classe de lycéen·nes argentin·es  
(Premières, lycée franco-argentin, Buenos Aires)

### ANNÉE 2

#### *Volet 2 : les femmes résistantes en France*

1 classe de lycéen·nes français·es  
(Terminales Bachibac, lycée Clément Marot, Cahors)  
1 classe de lycéen·nes argentin·es  
(Premières, lycée franco-argentin, Buenos Aires)

## DÉTAIL DES ÉTAPES

**Préparation : Recherche et solidification des liens avec les partenaires pour le Tandem Solidaire.** [Juillet 2022 – mi-mai 2023]

Solidifier les liens entre les différents partenaires du projet, français·es et argentin·es, établissements scolaires et associations. Établir les rôles de chacun·e.

Échanges via des réunions en présentiel ou visioconférence et des mails afin de fixer mutuellement les bases pédagogiques et techniques réalisables du projet.

Recherche de subventions et montage de dossier(s) de demande de financement.

#### **Volet 1 : Les femmes résistantes en Argentine pendant la dictature (76-83)**

Durée du projet : mi-mai 2023 – février 2024.

**Mi-mai / début juin 2023** : rencontres par visioconférences entre les différent·es responsables du projet (enseignant·es, responsables associatif·ives...) Français·es et Argentin·es pour fixer les directives de base les activités à mettre en place ainsi que pour la création du blog commun.

Les lycéen·nes argentin·es débiteront le projet en amont étant donné que leur année scolaire débute en mars, ils·elles commenceront donc à suivre les cours théoriques [Action 1] début juillet 2023 et les lycéen·nes français·es de terminale Bachibac début septembre 2023. Les Actions 2 et 3 (« Compléments de contextualisation » et « Déconstruction des stéréotypes de

genre ») seront mises en place par les enseignant·es responsables et partenaires associatifs en parallèle de l'Action 1, de manière indépendante entre la France et l'Argentine.

Dans un second temps, les Actions 4 et 5 (« Travail de recherche en groupes » et « Création de l'exposition virtuelle ») seront réalisées par les élèves français·es et argentin·es, encadré·es par leurs enseignant·es, de manière indépendante entre les deux pays.

Enfin, l'Action 6 (« Matérialisation de l'exposition virtuelle ») clôturera le volet du projet en cours et sera réalisée par les enseignant·es responsables accompagné·es de quelques élèves volontaires ou désigné·es dans chaque pays afin de réduire les coûts d'envois et de faciliter la concrétisation du travail.

## **Volet 2 : Les femmes résistantes en France pendant la Seconde Guerre mondiale (39-45)**

Durée du projet : mi-mai 2024 – février 2025.

**Mi-mai / début juin 2024** : rencontres par visioconférences entre les différent·es responsables du projet (enseignant·es, responsables associatif·ives...) français·es et argentin·es pour faire le point sur le travail effectué l'année précédente, puis adapter et fixer à nouveau les directives de base pour les activités à mettre en place ainsi que pour la suite du blog commun.

Les lycéen·nes argentin·es débiteront le projet en amont étant donné que leur année scolaire débute en mars, ils·elles commenceront donc à suivre les cours théoriques [Action 1] début juillet 2024 et les lycéen·nes français·es de terminale Bachibac début septembre 2024. Les Actions 2 et 3 (« Compléments de contextualisation » et « Déconstruction des stéréotypes de genre ») seront mises en place par les enseignant·es responsables et partenaires associatifs en parallèle de l'Action 1, de manière indépendante entre la France et l'Argentine.

Dans un second temps, les Actions 4 et 5 (« Travail de recherche en groupes » et « Création de l'exposition virtuelle ») seront réalisées par les élèves français·es et argentin·es, encadré·es par leurs enseignant·es, de manière indépendante entre les deux pays.

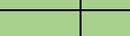
Enfin, l'Action 6 (« Matérialisation de l'exposition virtuelle ») clôturera le volet du projet en cours et sera réalisée par les enseignant·es responsables accompagné·es de quelques élèves volontaires ou désigné·es dans chaque pays afin de réduire les coûts d'envois et de faciliter la concrétisation du travail.

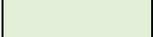
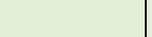
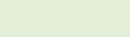
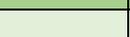
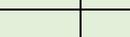
## CHRONOGRAMME DES GRANDES ÉTAPES DU PROJET – TABLEAU RÉCAPITULATIF

Légende :  Vacances d'été  École  Préparation  Projet Femmes résistantes en Argentine  Projet femmes résistantes en France

2022	JAN.	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
FRANCE						Fin21-22			Début22-23			
												
ARGENTINE			Début22									Fin22

2023	JAN.	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	
FRANCE						Fin22-23			Début23-24				
													
ARGENTINE			Début23										Fin23
													

2024	JAN.	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	
FRANCE						Fin23-24			Début24-25				
ARGENTINE			Début24										Fin24
													

2025	JAN.	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	
FRANCE						Fin24-25			Début24-25				
ARGENTINE			Début25										Fin25

## VI. Financements potentiels et budget prévisionnel

### *FINANCEMENTS*

Les possibilités de financement présentées ci-dessous sont à titre indicatif, elles pourront être actualisées à chaque étape d'avancement du projet et en fonction des échanges avec les partenaires argentins et français.

Bailleurs	Possibilités de financement
<p><b>Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports</b> [France]</p> <p><i>Via Fonjep</i> [Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire]</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Un poste Fonjep</b> Soutient des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire en leur versant une aide financière pour le compte de l'État. Triple intérêt pour les associations porteuses de projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la signature d'une convention sur plusieurs années,</li> <li>• l'avance des subventions mensuellement ou par trimestre, ce qui permet un meilleur contrôle de la trésorerie,</li> <li>• l'attribution d'un poste Fonjep agit comme un « label » qui valorise le projet mené par l'association et donne des gages sur sa stabilité, ce qui peut créer un cercle vertueux en encourageant l'appui de nouveaux financeurs et partenaires.</li> </ul> </li> </ul> <p>Montant : <b>7 000 à 8 000€ pendant 3 ans</b> (soit une moyenne de 2 500€/an), <b>renouvelable 2 fois</b>.</p> <p><a href="#">Lien vers la page.</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Par ailleurs, voir les appels à projets de coopération éducative France-Argentine et/ou sur les thématiques féministes sur le site du Ministère.</li> </ul>
<p><b>Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères</b> [France]</p>	<p>Voir les appels à projets de coopération éducative France-Argentine et/ou sur les thématiques féministes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fonds de solidarité pour des projets innovants</b>, via l'ambassade de France en Argentine.</li> <li>• <b>Consulat de France en Argentine</b></li> </ul>
<p><b>Région Occitanie</b> [France]</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Occitanie Coopération</b> et projets de <b>Tandems Solidaires</b>. Fonds régional de soutien à l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale (ECM) de la Région Occitanie qui octroie de 500 à 5 000€ par initiative. Ce fond est abondé par l'Agence française de développement, la Région Occitanie, le Département de l'Aude et administré par un comité de pilotage multi-acteurs qui valide les soutiens accordés. Sa gestion est assurée par Occitanie Coopération.</li> </ul>

	<p>Occitanie Coopération reçoit par ailleurs le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de la Région Occitanie pour l'ensemble de ses missions.</p> <p>Tandems Solidaires permet à des élèves de la maternelle au lycée de participer activement à un projet d'éducation à la citoyenneté mondiale aux côtés d'une association de solidarité internationale : Occitanie Coopération vous accompagne sur ce dispositif en Occitanie.</p> <p>Montant : <b>max. 5 000€</b>, <b>max. 70% du budget total</b>.</p> <p>Pour 2022-2023 : lancement le 15 juin 2022, clôture le 22 octobre 2022.</p> <p><a href="#">Lien 1 vers la page.</a> <a href="#">Lien 2 vers la page.</a></p> <p><b>• Occitanie Coopération et Initiatives pour la Solidarité Internationale (ISI) : Appel à Initiatives pour la Solidarité Internationale (ISI).</b>  « Soutenir l'échange interculturel et l'engagement des jeunes dans des projets communs de solidarité internationale tout en expérimentant de nouvelles formes d'action. (...) Dispositif pérenne géré par le Fonjep depuis 2022. »  Montant : <b>max. 4 000€</b>, <b>max. 60% du budget total</b>.</p> <p>Pour 2022-2023 : lancement 15 juillet 2022, clôture le 30 septembre 2022.</p> <p><a href="#">Lien vers la page.</a></p>
<p><b>Collectif Humanis</b></p>	<p><b>Suivre les prochains appels à projets similaires.</b></p> <p>Exemples d'appel à projets menés :</p> <p>Appel à projets : « <b>Azickia : s'engager dans des projets de santé, d'éducation, d'égalité des sexes et l'émancipation des femmes</b> »</p> <p><a href="#">Lien vers la page.</a></p>
<p><b>Fondation Azickia</b></p> <p>[Soutient 3 Objectifs de Développement Durable de l'ONU : l'accès à la bonne santé et au bien-être, l'accès à une éducation de qualité et l'égalité des sexes.]</p>	<p><b>Prochain appel à projets : en 2023</b> <a href="#">Lien vers la page.</a></p> <p>Exemples de projets soutenus :</p> <p>« Du pain et des roses ». Formation professionnalisante certifiante, gratuite, unique et durable au métier de fleuriste pour l'autonomie sociale et financière des femmes éloignées de l'emploi. Paris, France. Projet soutenu en 2021-2022. Montant du don : <b>5 000€</b>.</p> <p>« Arca do Crescer : A educação é o caminho – "l'éducation est la voie vers un avenir meilleur" ». Formation professionnelle de jeunes adultes dont 79% sont des femmes. Favela Prudente, Brésil. Projet soutenu en 2021-2022. Montant du don : <b>5 000€</b>.</p>
<p><b>Ulule</b></p> <p>[Plateforme de crowdfunding]</p>	<p>Estimation de recettes via des dons et une campagne de crowdfunding, encouragée par les établissements scolaires et associations partenaires du projet. Montant visé : <b>1 740,06€</b>. <a href="#">Lien vers la page.</a></p>

<p><b>Ministère des Relations extérieures et du Culte (MREC) [Argentine]</b></p> <p><i>Via l’Ambassade d’Argentine en France</i></p>	<p>Exemple de projet réalisé en 2006 entre le département de l’Aveyron et la municipalité de Saavedra-Pigüé, sur des thématiques culturelles et éducatives.</p> <p><a href="#">Lien vers la page</a>. <a href="#">Lien vers la Convention de coopération</a>.</p> <p>Voir les appels à projets de coopération éducative France-Argentine et/ou sur les thématiques féministes.</p>
<p><b>Ministère de l’Éducation [Argentine]</b></p>	<p>Voir les appels à projets de coopération éducative France-Argentine et/ou sur les thématiques féministes.</p> <p>En concordance avec les programmes actuels de travail sur la mémoire de la dictature en Argentine qui a beaucoup avancé ces dernières années (ESMA, <i>Programa Educación y Memoria...</i>)</p>

## ***BUDGET PRÉVISIONNEL***

Le budget présenté ci-après est un budget prévisionnel des coûts et recettes pour la première année du projet, basés principalement sur des tarifs français. L’estimation réelle des coûts et recettes sera réévaluée plus tard avec l’ensemble des partenaires argentins et français du projet. Le budget prévisionnel actuel englobe aussi les frais pour les partenaires argentins, exceptés ceux concernant les intervenant·es et bénévoles pour les ateliers de déconstruction des stéréotypes de genre.

Par ailleurs, j’ai récemment postulé à un stage à l’Institut français d’Argentine basé à Buenos Aires qui, s’il se réalise, me permettra de prendre contact et d’échanger plus concrètement avec les partenaires argentins du projet.

## **CHARGES DE PERSONNEL**

### ***Intervenant·e extérieur·e spécialiste études genre***

Le montant de la rémunération dépend de chaque intervenant·e et varie beaucoup. Toutefois, le CIDFF (Centre d’Information sur les Droits des Femmes et des Familles) de la Haute-Garonne a fixé une grille tarifaire de rémunération des intervenant·es pour des formations collectives en fonction du temps d’intervention et du nombre de participant·es. (Voir *Annexe 7 : Tarifs des interventions des spécialistes des questions de genre*)

En l'occurrence, pour les ateliers de déconstruction des stéréotypes de genre avec les classes de lycéen·nes prévus dans l'Action 3, le forfait est prévu à 300€/2h auxquels s'ajoutent des frais de déplacement (0,548€/km si le trajet est supérieur à 20km). Ces derniers sont estimés pour 3 trajets en voiture aller-retour entre Toulouse et Cahors, soit : 230km x 0,548 = 126,04€  
126,04 x 3 = 378,12€.

### ***Volontaire en Service Civique***

L'indemnité pour le poste de Volontaire en Service civique s'élève, depuis la majoration de 3,5% du 1<sup>er</sup> juillet 2022, à 600,94€ brut/mois. La durée de la mission est ici évaluée sur une base de 12 mois. À l'issue de sa mission, il faudra réévaluer, en accord avec les partenaires, sous quel statut son rôle apparaîtra-il et à combien s'élèvera sa rémunération.

### ***Valorisation du bénévolat***

Le taux de valorisation des heures de bénévolat mises au service d'un projet équivaut à un SMIC horaire chargé de 12€/h<sup>41</sup>. En l'occurrence, deux bénévoles sont comptés pour les 3 ateliers de déconstruction des stéréotypes de genre avec les classes de lycéen·nes prévus dans l'Action 3. Les ateliers étant fixés à 2h, cela fait 6h par personne au total, ce qui fait un montant de valorisation de bénévolat de 72€/personne.

## ***PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL (TTC, EN €)<sup>42</sup>***



<b>Titre du projet :</b>	Visibilisation des femmes résistantes, France-Argentine. Projet éducatif international.
<b>Nom de l'association :</b>	Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), Cahors
<b>Nom de l'établissement scolaire:</b>	Lycée Clément Marot, Cahors (et son partenaire argentin : Lycée Jean Mermoz à Buenos Aires, Argentine)
<b>Période de mise en œuvre :</b>	Année scolaire 2023-2024

<sup>41</sup> Vincent Langlois, « Salarié au SMIC 2022 : quel coût pour mon entreprise ? », [en ligne], 1<sup>er</sup> août 2022. [<https://www.ruedelapaye.com/e-mag/cout-entreprise-smic-2022/>, consulté le 25 juillet 2022].

<sup>42</sup> Le tableau du plan de financement prévisionnel a été adapté à partir d'une trame créée par Occitanie Coopération pour les porteur·euses de projets souhaitant mettre en place le dispositif Tandem Solidaire. [<https://www.oc-cooperation.org/communication-et-bilan-de-vos-projets-tandems-solidaires/>, consulté le 29 juin 2022].

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET					
CHARGES PRÉVISIONNELLES					
Descriptif (pour chaque ligne, préciser l'objet de la dépense)	Nombre	Prix unitaire (EUR)	Montant total (EUR)	%	Commentaires
Achats matériels, fournitures, petits équipements, supports pédagogiques, denrées alimentaires...			3 143,20 €	23%	
Caméra de visioconférence + microphone (Kandao meeting)	2	739,00 €	1 478,00 €		
Haut-parleurs (Logitech Stéréo Z200)	2	40,00 €	80,00 €		
Ordinateur (Huawei MateBook D 14 (2021))	2	549,00 €	1 098,00 €		
Paquets feuilles blanches A4 (Jet'Up Green Bureau Vallée - Papier blanc - A4 (210 x 297 mm) - 80 g/m² - 2500 feuilles (carton de 5 ramettes))	2	25,99 €	51,98 €		
Paquets feuilles blanches A3 (Rey Copy - Papier blanc - A3 (297 x 420 mm) - 80 g/m² - 2500 feuilles (carton de 5 ramettes))	2	48,90 €	97,80 €		
Paquets feuilles couleur A4 (Clairefontaine Trophée - Papier couleur - A4 (210 x 297 mm) - 80 g/m² - 500 feuilles - coloris pastels assortis)	4	12,89 €	51,56 €		
Pack de 4 marqueurs permanents (BIC MARKING 2000) - pointe ogive - couleurs assorties	10	2,99 €	29,90 €		
50 Stylos à bille - 1 paquet bleu & 1 noir (BIC Cristal - pointe moyenne - 1 mm)	4	13,99 €	55,96 €		
Collations	4	50,00 €	200,00 €		
Prestations de service (intervenants extérieurs)	Nombre d'interventions	Coût unitaire TTC	900,00 €	7%	
Intervenant-e extérieur-e spécialiste études genre (atelier de 2h)	3	300,00 €	900,00 €		
Services extérieurs (location de salles, de matériels...)		Coût TTC	-,00 €	0%	
Pris en charge par les établissements partenaires, français et argentin	0	0	-,00 €		
Frais de communication (conception et impression d'outils, plaquettes...)		Coût unitaire TTC	959,00 €	7%	
Flyers A5, couleur, recto verso, papier 100g blanc	200	0,16 €	32,00 €		
Programmes A4, couleur, recto verso, papier 250 gr blanc, pli en 2 (A5 fermé)	200	0,33 €	65,00 €		
Affiches A3, couleur, papier 100g blanc	100	0,38 €	38,00 €		
Supports de présentation, A0 couleur, nylon	16	30,00 €	480,00 €		
Roll Up	2	125,00 €	250,00 €		
Carte pour 500 impressions (COREP)	2	15,00 €	30,00 €		
Hébergement mensuel blog (Hostinger)	32	2,00 €	64,00 €		
Frais de déplacement (transport, hébergement, restauration...)	Nombre de trajets	Coût TTC	378,12 €	3%	
Allers-retours intervenant-e extérieur-e spécialiste études genre Toulouse-Cahors	3,00	126,04 €	378,12 €		
Charges de personnel (rémunération et charges des salariés et volontaires de l'association au prorata du temps passé sur le projet)	Nombre de mois	Coût mensuel TTC	7 211,28 €	52%	
Volontaire en Service Civique - porteuse de projet	12,00	600,94 €	7 211,28 €		
Assurances (prorata de l'assurance annuelle ou assurance spécifique pour le projet)		Coût TTC	98,46 €	1%	
Assurance sur 1 an (MAIF)	1,00	98,46 €	98,46 €		
Frais de fonctionnement max 10% du budget total			500,00 €	4%	
Frais de gestion et de logistique		500,00 €	500,00 €		
Imprévus max 3% du budget total			450,00 €	3%	
Risques de casse de matériel		450,00 €	450,00 €		
Contributions valorisées (bénévolat, mise à disposition de matériel, de locaux...) max. 30% du budget total	Nombre d'heures	Valorisation horaire	144,00 €	1%	
Bénévole 1 pour ateliers de déconstruction de stéréotypes de genre	6,00	12,00 €	72,00 €		
Bénévole 2 pour ateliers de déconstruction de stéréotypes de genre	6,00	12,00 €	72,00 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>13 784,06 €</b>	<b>100,00%</b>	

Descriptif	RESSOURCES PREVISIONNELLES				Commentaires
	Montant (EUR)	Financement en cours de demande	Financement acquis	%	
Autofinancement du porteur de projet (fonds propres, recettes, dons, crowdfunding,...)	1 740,06 €			13%	
Participation établissement scolaire français	200,00 €			1%	
Participation établissement scolaire argentin	200,00 €			1%	
<b>Occitanie Coopération</b> - Tandem Solidaire <i>max. 5000 € / max 70% du budget global</i>	5 000,00 €			36%	
<b>Occitanie Coopération</b> - Initiatives pour la Solidarité Internationale (ISI) <i>max. 4 000€ / max. 60% du budget total</i>	4 000,00 €			29%	
Bailleur public: <b>Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports</b> [France], via le <b>Fonjep</b> [Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire]	2 500,00 €			18%	
Contributions valorisées (identiques aux dépenses) <i>max. 30% du budget total</i>	144,00 €			1%	
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>13 784,06 €</b>			<b>100,00%</b>	

---

## OUVERTURE

---

Le projet présenté en amont a donc une volonté de faire réfléchir des lycéen·nes français·es et argentin·es sur la place laissée aux femmes dans les mémoires de la Résistance et de les inciter à créer une exposition de visibilité des femmes résistantes argentines et françaises afin de donner davantage de sens aux cours d'histoire qu'ils·elles suivront pendant l'année scolaire. De plus, le caractère international du projet lui donne une portée enrichissante supplémentaire tant pour les élèves que pour les partenaires institutionnels et associatifs impliqués.

Par ailleurs, outre la sensibilisation scolaire des jeunes et la création d'une exposition itinérante entre la France et l'Argentine, ce projet enrichit et solidifie les liens déjà préexistants entre ces deux pays. En outre, le projet forme des jeunes, représentant la nouvelle génération, aux problématiques universelles d'égalité des genres, à la citoyenneté mondiale et à une conscience internationale.

Enfin, dans l'objectif de poursuivre l'élan de ce projet et lui donner plus d'ampleur, des échanges de mobilité entre les élèves ayant participé au projet pourraient être pensés : les Argentin·es viennent en France et inversement. Ceci permettrait de créer un véritable événement autour de la présentation de l'exposition matérielle en l'accompagnant d'une présentation de la démarche globale du projet éducatif par les élèves réuni·es. Afin de faire coïncider les calendriers scolaires argentin et français il faudrait penser ces mobilités dans une même période aux alentours de décembre-janvier.

De plus, mon éventuelle mobilité en Amérique latine pour de prochaines expériences professionnelles permettrait de solidifier et d'approfondir ce projet en concrétisant les échanges directs avec les partenaires argentins.

---

## TABLE DES ANNEXES

---

**Annexe 1** : Cadre logique des actions - **p. 53**

**Annexe 2** : Calendriers scolaires français et argentin - **p. 56**

**Annexe 3** : Décalage horaire France-Argentine - **p. 57**

**Annexe 4** : Programme d'Histoire pour les Terminales Bachibac en France - **p. 58**

**Annexe 5** : Programme d'Histoire pour les Premières du lycée franco-argentin Jean Mermoz à Buenos Aires - **p. 61**

**Annexe 6** : Devis de l'imprimerie - **p. 63**

**Annexe 7** : Tarifs des interventions des spécialistes des questions de genre - **p. 64**

## ANNEXES

### Annexe 1 : Cadre logique des actions

Description du projet	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
<p><b>Objectif global :</b> Favoriser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles (Objectif de Développement Durable 5 de l'Agenda 2030 de l'ONU) en Argentine et en France.</p>	<p>Changement de comportement de l'ensemble de la population, et en l'occurrence des jeunes/lycéen·nes qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sont plus sensibles aux inégalités de genre,</li> <li>- remettent en question les stéréotypes de genre,</li> <li>- veillent à réduire les inégalités de genre,</li> <li>- favorisent la visibilité des femmes dans les mémoires historiques.</li> </ul>	<p>Visibilisation des femmes résistantes dans la société grâce à la scolarité.</p>	
<p><b>Objectif Spécifique :</b> Intégrer la perspective de genre dans les cours d'Histoire de lycéen·nes français·es (section Bachibac lycée Clément Marot, Cahors) et argentin·es (lycée franco-argentin Jean Mermoz, Buenos Aires) afin de réduire l'invisibilisation des femmes dans la mémoire de la Résistance, et plus largement l'inégalité des genres.</p>	<p><b>Indicateurs d'impacts :</b> Les jeunes prennent conscience de l'inégalité des genres dans les textes historiques. Les jeunes parlent de cette problématique avec leur entourage. Les élèves présentent leurs expositions virtuelle et matérielle.</p>	<p>Des enseignant·es responsables sont intéressé·es par le projet et le mettent en place avec leurs élèves, en collaboration avec une association partenaire (MJC Cahors). Les enseignant·es ajoutent dans leurs cours d'Histoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- listes de figures de femmes résistantes,</li> <li>- travaux de recherche par groupes,</li> <li>- productions d'élèves.</li> </ul>	<p>Le détail du projet est validé par l'équipe de direction de chacun des établissements partenaires. Des enseignant·es sont intéressé·es et se proposent comme responsables dans chacun des établissements. La plupart des élèves suit les apprentissages et s'implique dans le projet avec intérêt et enthousiasme. L'association partenaire (MJC Cahors) s'implique réellement dans la réalisation et la diffusion du projet.</p>
<p><b>Résultat 1 :</b> Sensibiliser les jeunes à l'invisibilisation des femmes dans la construction des mémoires historiques de la Résistance pendant la dictature en Argentine (1976-1983) et pendant la Seconde Guerre mondiale en France (1939-1945) en intégrant la perspective de genre dans les cours d'Histoire.</p>	<p>Les jeunes prennent conscience de l'importance des femmes dans la Résistance.</p> <p><b>Indicateur 1 : qualitatif :</b> les contenus de cours donnés aux jeunes comptent des exemples de figures de femmes résistantes et abordent des thématiques qui laissent place aux femmes.</p>	<p>Les contenus de cours d'Histoire des classes/établissements partenaires intègrent la perspective de genre et évoquent la problématique de l'invisibilisation des femmes dans les mémoires historiques.</p> <p>Les élèves ont pris des notes des cours suivis.</p>	<p>Les jeunes ont conscience de ce qu'est l'invisibilisation des femmes dans les mémoires historiques sur la Résistance. Les jeunes connaissent des noms de femmes argentines et françaises résistantes.</p>

	<p><b>Indicateur 2 : quantitatif:</b> le nombre de femmes résistantes argentines et françaises citées et le nombre d'allusions aux femmes argentines et françaises résistantes dans les cours d'Histoire a augmenté.</p> <p><b>Indicateur 3 : quantitatif:</b> les élèves peuvent citer des noms de femmes résistantes argentines et françaises.</p>	<p>Evaluations des élèves pour vérifier l'apprentissage correct des contenus de cours.</p>	
<p><b>Résultat 2 :</b> Inciter les élèves à construire des mémoires inclusives qui visibilisent la participation des femmes dans la Résistance.</p>	<p>Les élèves créent des supports de visibilisation des femmes résistantes, virtuels et matériels.</p>	<p>Les enseignant·es responsables ont reçu l'ensemble des travaux des élèves.</p> <p>Recensement du nombre de travaux rendus.</p>	<p>Les jeunes maîtrisent les informations données par les enseignant·es.</p> <p>Les élèves travaillent efficacement et rendent leurs travaux dans les temps.</p> <p>Les jeunes peuvent sensibiliser à leur tour sur la problématique de l'invisibilisation des femmes des mémoires historiques.</p>
<p><b>Activité 1 (R1) :</b> Les enseignant·es responsables proposent des cours de contextualisation générale et introduisent la problématique de l'invisibilisation des femmes dans les mémoires historiques.</p>	<p>Les élèves ont dans leurs emplois du temps des créneaux horaires prévus pour ces cours.</p>	<p>Les élèves suivent les cours proposés par les enseignant·es responsables.</p>	<p>Les équipes de direction des établissements partenaires du projet autorisent l'intégration de ces cours spécifiques aux programmes habituels et appuient financièrement le projet.</p>
<p><b>Activité 2 (R1) :</b> Les élèves incités par les enseignant·es responsables, complètent leurs cours de contextualisation par des activités annexes (visualisation de films, documentaires, courts-métrages, assister à des expositions, des webinaires, lire des articles...).</p>	<p>Les élèves assistent à des activités annexes proposées dans leur établissement, dans des lieux culturels publics (MJC Cahors, musées...) ou depuis chez eux.</p>	<p>Les élèves rédigent des comptes-rendus des activités suivies.</p>	<p>Les élèves assistent à des activités annexes et rendent le travail demandé.</p>
<p><b>Activité 3 (R1) :</b> L'association partenaire du projet (MJC Cahors) propose aux élèves des ateliers de déconstruction des stéréotypes de genres et de réflexion générale sur les inégalités de genre. Aspect international intéressant pour une étude comparative.</p>	<p><b>Indicateur quantitatif :</b> L'association partenaire réalise au minimum 3 ateliers avec les élèves.</p>	<p>Les élèves présentent des supports de réflexion réalisés pendant les ateliers.</p>	<p>Les élèves participent activement aux différents ateliers proposés.</p>

<p><b>Activité 1 (R2) :</b> Les élèves constituent des groupes et font un travail de recherche par groupe sur certaines femmes résistantes argentines et françaises.</p>	<p>Les élèves rassemblent le maximum d'informations concernant les femmes sur lesquelles ils·elles doivent travailler.</p>	<p>Chaque groupe d'élèves rend un dossier écrit et/ou fait une présentation orale de ses recherches.</p>	<p>Les élèves ont besoin d'aide dans leurs recherches et font appel à d'autres enseignant·es que les responsables.</p>
<p><b>Activité 2 (R2) :</b> À partir des recherches de chaque groupe, l'ensemble des élèves capitalise les informations dans un blog en ligne.</p>	<p>Les élèves sont formé·es à la création d'un blog et de son contenu. Accompagné·es de leurs enseignant·es, les élèves composent le blog (fond et forme).</p>	<p>Le blog est accessible en ligne et correctement organisé.</p>	<p>Chacun des établissements partenaires diffuse le lien du blog constitué par les élèves. Les élèves peuvent utiliser ce support pour promouvoir leur travail.</p>
<p><b>Activité 3 (R2) :</b> Accompagné·es de leurs enseignant·es, les élèves matérialisent l'exposition virtuelle créée et en font une exposition concrète qui pourra être itinérante.</p>	<p><b>Indicateurs quantitatifs :</b> Au moins 2 réunions par visioconférence sont réalisées entre les classes argentine et française. Le nombre de panneaux en toile imprimés correspond aux parties de l'exposition virtuelle sélectionnées lors des réunions.</p>	<p>Les enseignant·es responsables et leurs élèves, français·es et argentin·es, décident ensemble de l'architecture de l'exposition matérielle.</p>	<p>Les fonds pour concrétiser l'exposition virtuelle sont débloqués et utilisés.</p>
			<p><b>Situation problématique de départ :</b> Les femmes argentines et françaises résistantes ont été globalement invisibilisées des mémoires historiques de la Résistance sous la dictature (1976-1983) et pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), malgré leur implication tout aussi importante que celle des hommes.</p>

[Retour p.30](#)

## Annexe 2 : Calendriers scolaires français et argentin

### Modèle de calendrier scolaire français, année 2022-2023

Calendrier scolaire 2022-2023												www.calendrier.best
SEPTEMBRE 2022	OCTOBRE 2022	NOVEMBRE 2022	DÉCEMBRE 2022	JANVIER 2023	FÉVRIER 2023	MARS 2023	AVRIL 2023	MAI 2023	JUN 2023	JUILLET 2023	AOÛT 2023	
JEU 1	SAM 1	MAR 1	JEU 1	DIM 1	MER 1	MER 1	SAM 1	LUN 1	JEU 1	SAM 1	MAR 1	
VEN 2	DIM 2	MER 2	VEN 2	LUN 2	JEU 2	JEU 2	DIM 2	MAR 2	VEN 2	DIM 2	MER 2	
SAM 3	LUN 3	JEU 3	SAM 3	MAR 3	VEN 3	VEN 3	LUN 3	MER 3	SAM 3	LUN 3	JEU 3	
MAR 4	MAR 4	VEN 4	DIM 4	MER 4	SAM 4	SAM 4	MAR 4	JEU 4	DIM 4	MAR 4	VEN 4	
LUN 5	MER 5	SAM 5	LUN 5	JEU 5	DIM 5	DIM 5	MER 5	VEN 5	LUN 5	MER 5	SAM 5	
MAR 6	JEU 6	DIM 6	MAR 6	VEN 6	LUN 6	LUN 6	JEU 6	SAM 6	MAR 6	JEU 6	DIM 6	
MER 7	VEN 7	LUN 7	MER 7	SAM 7	MAR 7	MAR 7	VEN 7	DIM 7	MER 7	VEN 7	LUN 7	
JEU 8	SAM 8	MAR 8	JEU 8	DIM 8	MER 8	MER 8	SAM 8	LUN 8	JEU 8	SAM 8	MAR 8	
VEN 9	MER 9	MAR 9	VEN 9	MER 9	JEU 9	JEU 9	MAR 9	MAR 9	VEN 9	DIM 9	MER 9	
SAM 10	LUN 10	JEU 10	SAM 10	MAR 10	VEN 10	VEN 10	LUN 10	MER 10	SAM 10	LUN 10	JEU 10	
DIM 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11	MER 11	SAM 11	SAM 11	MAR 11	JEU 11	DIM 11	MAR 11	VEN 11	
LUN 12	MER 12	SAM 12	LUN 12	JEU 12	DIM 12	DIM 12	MER 12	LUN 12	VEN 12	MER 12	SAM 12	
MAR 13	JEU 13	DIM 13	MAR 13	VEN 13	LUN 13	LUN 13	JEU 13	SAM 13	MAR 13	JEU 13	DIM 13	
MER 14	VEN 14	LUN 14	MER 14	SAM 14	MAR 14	MAR 14	VEN 14	DIM 14	MER 14	VEN 14	LUN 14	
JEU 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15	DIM 15	MER 15	MER 15	SAM 15	LUN 15	JEU 15	SAM 15	MAR 15	
VEN 16	DIM 16	MER 16	VEN 16	LUN 16	JEU 16	JEU 16	DIM 16	MAR 16	VEN 16	DIM 16	MER 16	
SAM 17	LUN 17	JEU 17	SAM 17	MAR 17	VEN 17	VEN 17	LUN 17	MER 17	SAM 17	LUN 17	JEU 17	
DIM 18	MAR 18	VEN 18	DIM 18	MER 18	SAM 18	SAM 18	MAR 18	JEU 18	DIM 18	MAR 18	VEN 18	
LUN 19	MER 19	SAM 19	LUN 19	JEU 19	DIM 19	DIM 19	MER 19	VEN 19	LUN 19	MER 19	SAM 19	
MAR 20	JEU 20	DIM 20	MAR 20	VEN 20	LUN 20	LUN 20	JEU 20	SAM 20	JEU 20	MAR 20	DIM 20	
MER 21	VEN 21	LUN 21	MER 21	SAM 21	MAR 21	MAR 21	VEN 21	DIM 21	MER 21	VEN 21	LUN 21	
JEU 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22	DIM 22	MER 22	MER 22	SAM 22	LUN 22	JEU 22	SAM 22	MAR 22	
VEN 23	DIM 23	MER 23	VEN 23	LUN 23	JEU 23	JEU 23	DIM 23	MAR 23	VEN 23	DIM 23	MER 23	
SAM 24	LUN 24	JEU 24	SAM 24	MAR 24	VEN 24	VEN 24	LUN 24	MER 24	SAM 24	LUN 24	JEU 24	
MAR 25	MER 25	VEN 25	DIM 25	MER 25	SAM 25	SAM 25	MAR 25	JEU 25	DIM 25	MAR 25	VEN 25	
LUN 26	MER 26	SAM 26	LUN 26	JEU 26	DIM 26	DIM 26	MER 26	VEN 26	LUN 26	MER 26	SAM 26	
MAR 27	JEU 27	DIM 27	MAR 27	VEN 27	LUN 27	LUN 27	JEU 27	SAM 27	MAR 27	JEU 27	DIM 27	
MER 28	VEN 28	LUN 28	MER 28	SAM 28	MAR 28	MAR 28	VEN 28	DIM 28	MER 28	VEN 28	LUN 28	
JEU 29	SAM 29	MAR 29	JEU 29	DIM 29	MER 29	MER 29	SAM 29	LUN 29	JEU 29	SAM 29	MAR 29	
VEN 30	DIM 30	MER 30	VEN 30	VEN 30	LUN 30	LUN 30	DIM 30	MAR 30	VEN 30	DIM 30	MER 30	
LUN 31	LUN 31	MAR 31	SAM 31	MAR 31	MAR 31	VEN 31	MER 31	MER 31	MER 31	JEU 31	JEU 31	

**ZONE A**  
Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

**ZONE B**  
Académies d'Als-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

**ZONE C**  
Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Rentrée scolaire des élèves le jeudi 1er septembre 2022

**DÉPART EN VACANCES**  
Le départ en vacances a lieu le vendredi ou le samedi après la classe.

**PONT DE L'ASCENSION**  
Du mercredi 17 mai après la classe au lundi 22 mai 2023, jour de reprise des cours.

© calendrier.best du site Vacances scolaires éducation.fr

### Modèle de calendrier scolaire argentin, année 2021

CALENDRIER SCOLAIRE 2021 (rythme sud)											
ene/jan	feb/fév	mar/mars	abr/avr	mayo/mai	jun/jun	jul/juill	ago/août	sep/sept	oct/oct	nov/nov	dic/déc
1 ve	1 lu	1 lu	1 je	1 sa	1 ma	1 je	1 di	1 me	1 ve	1 lu	1 me
2 sa	2 ma	2 ma	2 ve	2 di	2 me	2 ve	2 lu	2 je	2 sa	2 ma	2 je
3 di	3 me	3 me	3 sa	3 lu	3 je	3 sa	3 ma	3 ve	3 di	3 me	3 ve
4 lu	4 je	4 je	4 di	4 ma	4 ve	4 di	4 me	4 sa	4 lu	4 je	4 sa
5 ma	5 ve	5 ve	5 lu	5 me	5 sa	5 lu	5 je	5 di	5 ma	5 ve	5 di
6 me	6 sa	6 sa	6 ma	6 je	6 di	6 ma	6 ve	6 lu	6 me	6 sa	6 lu
7 je	7 di	7 di	7 me	7 ve	7 lu	7 me	7 sa	7 ma	7 je	7 di	7 ma
8 ve	8 lu	8 lu	8 je	8 sa	8 ma	8 je	8 di	8 me	8 ve	8 lu	8 me
9 sa	9 ma	9 ma	9 ve	9 di	9 me	9 ve	9 lu	9 je	9 sa	9 ma	9 je
10 di	10 me	10 me	10 sa	10 lu	10 je	10 sa	10 ma	10 ve	10 di	10 me	10 ve
11 lu	11 je	11 je	11 di	11 ma	11 ve	11 di	11 me	11 sa	11 lu	11 je	11 sa
12 ma	12 ve	12 ve	12 lu	12 me	12 sa	12 lu	12 je	12 di	12 me	12 ve	12 di
13 me	13 sa	13 sa	13 ma	13 je	13 di	13 ma	13 ve	13 lu	13 me	13 sa	13 lu
14 je	14 di	14 di	14 me	14 ve	14 lu	14 me	14 sa	14 ma	14 je	14 di	14 ma
15 ve	15 lu	15 lu	15 je	15 sa	15 ma	15 je	15 di	15 me	15 ve	15 lu	15 me
16 sa	16 ma	16 ma	16 ve	16 di	16 me	16 ve	16 lu	16 je	16 sa	16 ma	16 je
17 di	17 me	17 me	17 sa	17 lu	17 je	17 sa	17 ma	17 ve	17 di	17 me	17 ve
18 lu	18 je	18 je	18 di	18 ma	18 ve	18 di	18 me	18 sa	18 lu	18 je	18 sa
19 ma	19 ve	19 ve	19 lu	19 me	19 sa	19 lu	19 je	19 di	19 ma	19 ve	19 di
20 me	20 sa	20 sa	20 ma	20 je	20 di	20 ma	20 ve	20 lu	20 me	20 sa	20 lu
21 je	21 di	21 di	21 me	21 ve	21 lu	21 me	21 sa	21 ma	21 je	21 di	21 ma
22 ve	22 lu	22 lu	22 je	22 sa	22 ma	22 je	22 di	22 me	22 ve	22 lu	22 me
23 sa	23 ma	23 ma	23 ve	23 di	23 me	23 ve	23 lu	23 je	23 sa	23 ma	23 je
24 di	24 me	24 me	24 sa	24 lu	24 je	24 sa	24 ma	24 ve	24 di	24 me	24 ve
25 lu	25 je	25 je	25 di	25 ma	25 ve	25 di	25 me	25 sa	25 lu	25 je	25 sa
26 ma	26 ve	26 ve	26 lu	26 me	26 sa	26 lu	26 je	26 di	26 me	26 ve	26 di
27 me	27 sa	27 sa	27 ma	27 je	27 di	27 ma	27 ve	27 lu	27 me	27 sa	27 lu
28 je	28 di	28 di	28 me	28 ve	28 lu	28 me	28 sa	28 ma	28 je	28 di	28 ma
29 ve		29 lu	29 je	29 sa	29 ma	29 je	29 di	29 me	29 ve	29 lu	29 me
30 sa		30 ma	30 ve	30 di	30 me	30 ve	30 lu	30 je	30 sa	30 ma	30 je
31 di		31 me		31 lu		31 sa	31 ma		31 di		31 ve

**PR** Pré-rentrée (personnels) - Reunión del personal previa al comienzo de

**RE** Rentrée des élèves - Comienzo de clases de los alumnos

Jours de congés - Receso escolar

Jours fériés - Días feriados

Jours de classe - Días de clase

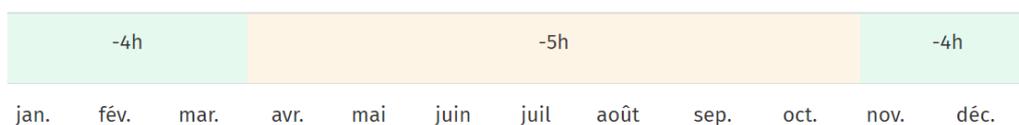
© Lycée Franco-Argentin Jean Mermoz, Buenos Aires.

## Annexe 3 : Décalage horaire France-Argentine

Il faut soustraire 4h (hiver) ou 5h (été) à l'heure française pour connaître celle d'Argentine. L'Argentine quant à elle n'applique pas le système heure d'été/heure d'hiver et reste dans le même fuseau horaire toute l'année.

### ► Décalage horaire entre Buenos Aires et la France en 2022

#### DÉCALAGE HORAIRE EN 2022



#### ► Détail du décalage horaire en 2022

Du sam. 1 janvier 2022 au dim. 27 mars 2022 : -4h de décalage  
heure d'hiver en France (UTC+1)

Du dim. 27 mars 2022 au dim. 30 octobre 2022 : -5h de décalage  
heure d'été en France (UTC+2)

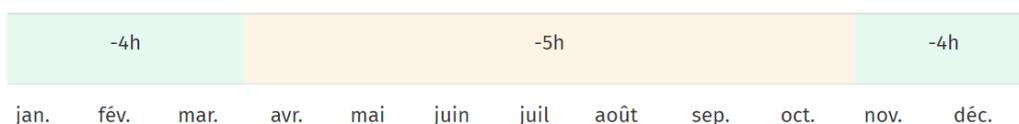
Du dim. 30 octobre 2022 au sam. 31 décembre 2022 : -4h de décalage  
heure d'hiver en France (UTC+1)

#### DÉCALAGE HORAIRE EN 2023

### ► Décalage horaire entre Buenos Aires et la France en 2023

#### DÉCALAGE HORAIRE EN 2022

#### DÉCALAGE HORAIRE EN 2023



#### ► Détail du décalage horaire en 2023

Du dim. 1 janvier 2023 au dim. 26 mars 2023 : -4h de décalage  
heure d'hiver en France (UTC+1)

Du dim. 26 mars 2023 au dim. 29 octobre 2023 : -5h de décalage  
heure d'été en France (UTC+2)

Du dim. 29 octobre 2023 au dim. 31 décembre 2023 : -4h de décalage  
heure d'hiver en France (UTC+1)

## Annexe 4 : Programme d'Histoire pour les Terminales Bachibac en France

	<ul style="list-style-type: none"><li>- la guerre civile espagnole, un conflit international : interventions étrangères, politique de non-intervention de la France et du Royaume-Uni, naissance et développement des brigades internationales, échec de la SDN ;</li><li>- le pavillon espagnol de l'exposition universelle de Paris en 1937 ;</li><li>- le bilan humain et matériel de la guerre civile.</li></ul>
--	--

### Programme de terminale

#### Thème 1 – La Seconde Guerre mondiale

##### Chapitre 1 – Un conflit mondial : grandes phases, acteurs, bilan

<b>Objectifs du chapitre</b>	<p>Ce chapitre vise à montrer l'étendue du conflit mondial et à établir un bilan matériel, humain et moral de la guerre.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les protagonistes et leurs motivations ;</li><li>- les grandes phases de la guerre ;</li><li>- les principaux théâtres d'opérations ;</li><li>- le bilan matériel, humain et moral de la guerre ;</li><li>- les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo, accords de Bretton Woods).</li></ul>
------------------------------	---

##### Chapitre 2 – Un conflit marqué par les violences de masse : politiques d'exclusion, crimes de guerre, systèmes concentrationnaires et génocides

<b>Objectifs du chapitre</b>	<p>Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, notamment envers les civils, et à montrer le rôle de cette violence dans le processus menant au génocide des Juifs d'Europe.</p> <p>On peut mettre en avant à partir d'exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la multiplication des crimes de guerre, violences et crimes de masse : les civils, nouvelles cibles de la guerre ;</li><li>- camps et systèmes concentrationnaires dans la guerre ;</li><li>- le processus qui mène au génocide des Juifs d'Europe dans le contexte de la guerre ;</li><li>- le génocide des Tsiganes.</li></ul>
------------------------------	---

##### Chapitre 3 – La France et l'Espagne dans la guerre : collaborations et résistances

<b>Objectifs du chapitre</b>	<p>Ce chapitre vise à présenter les situations de la France occupée et de l'Espagne pendant la Seconde Guerre mondiale.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le choc de la défaite de 1940 en France ;</li><li>- le régime de Vichy et la collaboration ;</li><li>- les résistances en France : la participation espagnole à la Résistance française ;</li><li>- l'Espagne franquiste : une neutralité en débat ;</li><li>- la répression de l'opposition dans les premières années de la dictature franquiste, les maquis républicains.</li></ul>
------------------------------	--

#### Thème 2 – La France, l'Espagne et l'Amérique latine dans un monde bipolaire

##### Chapitre 1 – Un nouvel ordre géopolitique : bipolarisation, construction européenne et émergence du tiers-monde

<b>Objectifs du chapitre</b>	<p>Ce chapitre vise à montrer comment la bipolarisation issue de la guerre froide interfère avec la décolonisation et conduit à l'émergence de nouveaux acteurs.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les modèles des deux superpuissances et la bipolarisation ;</li><li>- les nouveaux États : des indépendances à leur affirmation sur la scène internationale ;</li><li>- la Chine de Mao : l'affirmation d'un nouvel acteur international ;</li><li>- les conflits du Proche et du Moyen-Orient ;</li></ul>
------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les débuts de la construction européenne ;</li> <li>- l'Amérique latine dans la guerre froide (crises et rôle de Cuba).</li> </ul>
--	---

**Chapitre 2 – L'Espagne franquiste : évolution politique, économie, société, place dans le monde (1939 aux années 1970)**

<b>Objectifs du chapitre</b>	<p>Ce chapitre vise à montrer l'évolution de l'Espagne franquiste sur les plans politique, économique et social.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le fonctionnement institutionnel du régime franquiste ;</li> <li>- la politique d'autarcie ;</li> <li>- la réintégration progressive de l'Espagne dans les relations internationales ;</li> <li>- les technocrates et le plan de stabilisation de 1959 ;</li> <li>- la montée des oppositions dans les dernières années de la dictature ;</li> <li>- l'évolution de la société espagnole.</li> </ul>
------------------------------	---

**Chapitre 3 – La France : une nouvelle place dans le monde (1945-1970)**

<b>Objectifs du chapitre</b>	<p>Ce chapitre vise à montrer comment la France de l'après-guerre s'engage dans la construction européenne, comment elle cesse d'être une puissance coloniale et retrouve un rôle international, comment elle réforme ses institutions et ouvre davantage son économie.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la IV<sup>e</sup> République entre décolonisation, guerre froide et construction européenne ;</li> <li>- la crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime ;</li> <li>- les débuts de la V<sup>e</sup> République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays.</li> </ul>
------------------------------	--

**Thème 3 – Enjeux mondiaux, évolutions économiques et rapports de puissance depuis les années 1970**

**Chapitre 1 – Mondialisation, crises et modifications des équilibres économiques mondiaux**

<b>Objectifs du chapitre</b>	<p>Ce chapitre vise à montrer comment le processus de mondialisation et les crises économiques successives modifient les grands équilibres économiques mondiaux.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les chocs pétroliers : la crise économique occidentale et la nouvelle donne économique internationale ;</li> <li>- l'impact de la libéralisation et de la dérégulation ;</li> <li>- l'apparition de nouveaux acteurs économiques majeurs : Chine, Inde, etc. ;</li> <li>- la crise de 2008 et ses conséquences, le mouvement des Indignés en Espagne.</li> </ul>
------------------------------	---

**Chapitre 2 – Nouveaux rapports de puissance et enjeux géopolitiques**

<b>Objectifs du chapitre</b>	<p>Ce chapitre vise à éclairer les tensions d'un monde devenu progressivement multipolaire en analysant le jeu et la hiérarchie des puissances. Seront mises au jour les formes et l'étendue des conflits ainsi que les conditions et les enjeux de la coopération internationale.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la révolution islamique d'Iran et le rejet du modèle occidental ;</li> <li>- l'effondrement du bloc soviétique et de l'URSS ;</li> <li>- le 11 septembre 2001 ;</li> <li>- les nouvelles formes de conflits : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des puissances. On pourra prendre les exemples des attentats d'Atocha en 2004 et de Paris en 2015 ;</li> <li>- les crimes de masse et les génocides (guerres en ex-Yougoslavie, génocide des Tutsi) ;</li> <li>- l'effort pour mettre en place une gouvernance mondiale face aux défis contemporains (justice internationale, réfugiés, migrations, environnement).</li> </ul>
------------------------------	--

Thème 4 – La France et l'Espagne dans une Europe en construction depuis les années 1970

<b>Chapitre 1 – La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question</b>	
<b>Objectifs du chapitre</b>	<p>Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions, les avancées et les crises de la construction européenne.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le passage de la CEE à l'Union européenne: évolution du projet européen et élargissements successifs;</li> <li>- l'Espagne et le projet européen ;</li> <li>- Europe des États, Europe des citoyens : référendums et traités (Maastricht, traité constitutionnel de 2005, traité de Lisbonne, etc.) ;</li> <li>- la montée de l'euroscpticisme et du régionalisme.</li> </ul>
<b>Chapitre 2 – L'Espagne : évolution politique, société et culture depuis les années 1970</b>	
<b>Objectifs du chapitre</b>	<p>Ce chapitre vise à montrer les évolutions politiques en Espagne, l'intégration européenne du pays et leurs effets sur la société espagnole.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la transition démocratique espagnole (1975-1986) ;</li> <li>- la monarchie parlementaire espagnole : constitution de 1978, autonomies, bipartisme et alternance, émergence de nouvelles formations politiques dans les années 2010 ;</li> <li>- les transformations de la société et l'extension des droits civiques ;</li> <li>- le terrorisme de l'ETA et son influence sur la politique et la société espagnoles jusqu'à sa disparition en 2010 ;</li> <li>- le rôle de l'intégration européenne.</li> </ul>
<b>Chapitre 3 – La France: évolution politique, société, culture depuis les années 1970</b>	
<b>Objectifs du chapitre</b>	<p>Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Cinquième République: un régime stable qui connaît de nombreuses réformes institutionnelles;</li> <li>- une société en mutation : évolution de la place et des droits des femmes, place des jeunes et démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur, immigration et intégration ;</li> <li>- la réaffirmation du principe de laïcité (2004);</li> <li>- les combats pour l'égalité ainsi que l'évolution de la Constitution et du Code civil en faveur de nouveaux droits (parité, Pacs, évolution du mariage, etc.).</li> </ul>

**Programme de géographie**

Le programme d'enseignement de la géographie est le programme national d'enseignement en vigueur.

Lorsqu'il sera possible de les enseigner, l'étude de quelques questions optionnelles portant sur la géographie de l'Europe et des deux pays, Espagne et France, à différentes échelles et selon différentes approches, notamment par des études de cas, est recommandée.

**Annexe 5** : Programme d'Histoire pour les Premières du lycée franco-argentin Jean Mermoz à Buenos Aires

LICEO FRANCO ARGENTINO JEAN MERMOZ				
PLANIFICACION ANUAL HISTORIA				
1ère 2022				
OBJETIVOS DE APRENDIZAJE	CONTENIDOS	ESTRATEGIAS DE ENSEÑANZA/ ACTIVIDADES	RECURSOS PARA LA ENSEÑANZA	EVALUACIÓN
<p>- Identificar los procesos políticos sociales y económicos entre 1930 y 2015.</p> <p>- Comprender las consecuencias de las transformaciones económicas en la sociedad y en la política.</p>	<p><b>Unidad I</b></p> <p>1) El Golpe de 1930</p> <p>2) Década Infame (1930-1943)</p> <p>3) Peronismo (1943-1955)</p> <p>4) Revolución Libertadora y proscripción del peronismo (1955-1973)</p> <p>5) Retorno del Peronismo (1973-1976)</p> <p>6) La Dictadura Militar (1976-1983)</p> <p>7) Transición y recuperación de la Democracia (1983-2015)</p>	<p>- Presentación de cronología problematizada</p> <p>- Lectura y análisis de fuentes primarias y secundarias.</p> <p>-Análisis de películas o partes de ellas.</p> <p>-Análisis de audios y podcast</p> <p>-Cuestionarios guías</p> <p>-Redacción problematizada</p>	<p>Fuentes primarias y secundarias</p> <p>Videos educativos y podcasts</p> <p>Páginas web educativas</p>	<p>Evaluación escrita sincrónica</p> <p>Trabajos prácticos con análisis de fuentes primarias y secundarias</p>
<p>-Identificar los procesos democráticos y autoritarios. Su diferenciación</p> <p>-Identificar los partidos políticos y sus posiciones frente a la democracia y al autoritarismo.</p> <p>-Comprender el concepto de Terrorismo de Estado</p> <p>-Comprender el concepto de populismo.</p> <p>-Identificar el rol de las instituciones (Iglesia, FF.AA., Sindicatos, Asociaciones patronales y profesionales) ante los problemas de autoritarismo o democracia.</p>	<p><b>Unidad 2</b></p> <p>Los problemas de la política: Autoritarismo o Democracia. Populismo</p>			<p>Evaluación escrita sincrónica</p> <p>Trabajos prácticos con análisis de fuentes primarias y secundarias.</p>

-Identificar políticas de expansión de derechos políticos, sociales y económicos. -Identificar políticas de expansión de derechos de la mujer	<b>Unidad 3</b> La Inclusión Social y Política			Evaluación escrita sincrónica Trabajos prácticos con análisis de fuentes primarias y secundarias.
-Identificar los problemas de la economía argentina en el largo plazo. -Comprender los procesos de industrialización y desindustrialización. -Comprender los proyectos proteccionistas y liberales.	<b>Unidad 4</b> Las políticas económicas: Del Estado de Bienestar al Neoliberalismo			Evaluación escrita sincrónica Trabajos prácticos con análisis de fuentes primarias y secundarias.
-Identificar los problemas del contexto internacional y su impacto en América Latina y Argentina -Comprender el impacto de las ideologías en el contexto latinoamericano y argentino.	<b>Unidad 5</b> El contexto internacional			Evaluación escrita sincrónica Trabajos prácticos con análisis de fuentes primarias y secundarias

Document créé par les enseignant·es Marina Chiamonte et Diego Frachtenberg.  
Envoyé par mail par la Proviseure du lycée, María Paz Gonzalez Subero, le 3 août 2022.

[Retour p.29](#)

## Annexe 6 : Devis de l'imprimerie



Toulouse, le 23 aout 2022

Pauline Augier  
IPEAT

# DEVIS

- Impression de 200 programmes A4 couleur, recto verso, 250 gr blanc, pli en 2 (A5 fermé).
- Impression 16 affiches, A0 couleur, sur du nylon.
- Impression 100 affiches, A3 couleur, sur du 100 gr blanc.
- Impression de 200 flyers, recto verso en couleur sur du 100 gr blanc
- Impression de 2 roll up, sur du nylon format 84cm x 200 cm.

DÉSIGNATION	MONTANT
Impression de programmes	65,00 €
Impression d'affiches A0 (30 € l'unité)	480,00 €
Impression d'affiches A3	38,00 €
Impression des flyers	32,00 €
Impression des roll up (125 € l'unité)	250,00 €
<b>Montant Total T.T.C.*</b>	<b>865,00 €</b>

\* Sous réserve de la conformité du fichier à la commande initiale.

Devis valable 1 mois

Mme NARDIN Magalie  
Responsable de Fabrication  
Service Imprimerie

Bon pour accord le : ...../ ...../ 2022

Nom, prénom : .....

Signature :

Document reçu par mail de la part de Magalie Nardin Garros, Responsable de Fabrication Service Imprimerie de l'Université Toulouse Jean Jaurès.

## Annexe 7 : Tarifs des interventions des spécialistes des questions de genre

# INTERVENTIONS COLLECTIVES



## GRILLE TARIFAIRE

Ces propositions tarifaires intègrent les temps d'ingénierie pédagogique et les frais de déplacement des formatrice-teurs à hauteur de 20 km autour du siège.

Les frais des stagiaires sont à leur charge ou celle de leur employeur.

DEMANDES SPÉCIFIQUES		Tarif	Tarif	Tarif
	Jusqu'à 15 personnes	Jusqu'à 30 personnes	Plus de 30 personnes	
1h	130 €	160 €	260 €	
2h	260 €	300 €	520 €	
Demi-journée (3-4h)	600 €	750 €	1 200 €	
Journée (7h)	1250 €	1 750 €	2 500 €	

FORMATIONS INTER-STRUCTURES	
Journée (7h)	260 € par participant-e

FORFAIT DÉPLACEMENT	
1 km	0,548 €
Si déplacement des intervenant-es >20km	

Nos formations peuvent être prises en charge dans le cadre des fonds publics de la formation professionnelle. Pour plus d'information, se rapprocher de la Référente administrative.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des formations dispensées par le CIDFF31.

### Règlement

**Pour les inscriptions à une session de formation de notre catalogue :**

L'inscription sera définitive à la réception du formulaire d'inscription rempli et du règlement (260 € net de taxe par participant-e).

**Pour les demandes de formation spécifique :**

L'inscription sera définitive à la réception du devis signé et du règlement du montant spécifié sur ce dernier.

**Modalités de règlement pour les organismes privés :**

Le bulletin d'inscription rempli ou le devis signé doit être retourné et accompagné du règlement des frais pédagogiques. Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront considérées comme définitives :

- par virement : IBAN FR76 1313 5000 8008 0001 5260 090 (BIC : CEPAFRPP313)
- ou par chèque à l'ordre du CIDFF Haute-Garonne (ce dernier ne sera encaissé qu'à l'issue de la formation)
- Prise en charge par l'OPCO :

Dans le cadre d'une subrogation de paiement, la réception de l'accord de prise en charge servira de confirmation d'inscription. En cas de prise en charge partielle, la part à la charge de l'entreprise pourra servir de confirmation d'inscription et devra parvenir avant le début de la formation.

En cas de refus de prise en charge de l'OPCO pour quelque motif que ce soit, le coût de la formation effectuée reste à la charge du client.

V2.4 04/07/2022



La certification qualité a été délivrée  
au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

27

Document reçu par mail de la part de Laura Rivière, chargée de communication du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) de la Haute-Garonne. Ici la page 27.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

- « Abuelas de Plaza de Mayo », Ministerio de Justicia y Derechos Humanos – Secretaría de Derechos Humanos [en ligne]. [[https://www.argentina.gob.ar/derechoshumanos/argentina-te-busca/abuelas-de-plaza-de-mayo#:~:text=El%20r%C3%A9gimen%20militar%2C%20que%20se,cautiverio%20de%20sus%20madres%20embarazadas.](https://www.argentina.gob.ar/derechoshumanos/argentina-te-busca/abuelas-de-plaza-de-mayo#:~:text=El%20r%C3%A9gimen%20militar%2C%20que%20se,cautiverio%20de%20sus%20madres%20embarazadas.,)], consulté le 23 juillet 2022].
- « Action extérieure des collectivités territoriales », France Diplomatie [en ligne], [<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/>], consulté le 17 janvier 2021].
- « Appel à projets de l’Ambassade d’Argentine en France », *Ministerio de Relaciones Exteriores, Comercio Internacional y Culto de Argentina* [en ligne]. [<https://efran.cancilleria.gob.ar/fr/content/apel-%C3%A0-projets-0>], consulté le 18 janvier 2021].
- « Concours National de la Résistance », *Ministère de l’Éducation Nationale et de la Jeunesse* [en ligne]. [<https://www.education.gouv.fr/le-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation-4295>], consulté le 20 avril 2021].
- « Derechos humanos en la Argentina. Informe 2019 », *CELS*, 16 octobre 2019. [<https://www.cels.org.ar/web/2019/10/presentamos-derechos-humanos-en-la-argentina-informe-2019/>] et [[https://www.facebook.com/watch/live/?v=527618341133492&ref=watch\\_permalink](https://www.facebook.com/watch/live/?v=527618341133492&ref=watch_permalink)], consulté le 15 janvier 2021].
- « Devoir de mémoire », jeunes.gouv.fr. [<https://www.jeunes.gouv.fr/Devoir-de-memoire>], consulté le 18 janvier 2021].
- « Échange avec Mendoza en Argentine », Lycée Jean-Baptiste Decrétot [en ligne]. [[https://decretot-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?page=article&id\\_article=911](https://decretot-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?page=article&id_article=911)], consulté le 25 juillet 2022].
- « Grupos de trabajo seleccionados para el período 2019 – 2022 », *Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales (CLACSO)* [en ligne]. [<https://www.clacso.org/grupos-de-trabajo/grupos-de-trabajo-2019-2022/>], consulté le 17 janvier 2021].
- « Intercambio de experiencias en la Semana por la Memoria «Diálogo Latinoamericano de Memoria y Derechos Humanos». GTEPyC de CEAAL », *CEAAL* [en ligne], 10 décembre 2020. [<http://ceaal.org/v3/n618-dialogolatmemoriadhgtepyceaal/>], consulté le 20 avril 2022].
- « Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture », Ministère de l’Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, *Éduscol* [en ligne], décembre 2020. [<https://eduscol.education.fr/139/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture>], consulté le 19 janvier 2021].

- « Les enjeux du travail de mémoire », Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, *Éduscol* [en ligne]. [<https://eduscol.education.fr/1983/les-enjeux-du-travail-de-memoire>, consulté le 17 janvier 2021].
- « Marco Normativo Nacional. Programa Educación y Memoria », *Ministerio de Educación de la Nación*, reçu par mail par la Provisoire du lycée franco-argentin Jean Mermoz de Buenos Aires, 03 août 2022.
- « ODD5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », L'Agenda 2030 en France. Le site des objectifs de développement durable (ODD), *Gouvernement* [en ligne], 26 septembre 2018. [<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/article/odd5-realiser-l-egalite-des-sexes-et-autonomiser-toutes-les-femmes-et-les>, consulté le 10 juin 2022].
- « Programa Educación y Memoria », *Ministerio de Educación de la Nación argentina.gob.ar* [en ligne]. [<https://www.argentina.gob.ar/educacion/programas-educativos/programa-educacion-y-memoria>, consulté le 28 juillet 2022].
- « Programmes et ressources en histoire-géographie - voie GT », Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, *Éduscol* [en ligne], janvier 2021. [<https://eduscol.education.fr/1667/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-gt>, consulté le 20 janvier 2021].
- « Proyecto de cooperación entre la municipalidad de Saavedra-Pigüé y el departamento del Aveyron », *Embajada en Francia – Ministerio de Relaciones Exteriores, Comercio Internacional y Culto Argentina* [en ligne], mars 2006. [<https://efran.cancilleria.gob.ar/es/content/proyecto-de-cooperaci%C3%B3n-entre-la-municipalidad-de-saavedra-pig%C3%BC%C3%A9-y-el-departamento-del-aveyr>, consulté le 17 août 2022].
- « ¿Qué es CLACSO? », *CLACSO*. [<https://www.clacso.org/institucional/>, consulté le 17 janvier 2021].
- « Soutien du ministère des armées aux projets éducatifs liés au travail de mémoire ou à l'éducation à la défense », Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, *Éduscol* [en ligne], novembre 2020. [<https://eduscol.education.fr/1327/soutiens-aux-projets-lies-au-travail-de-memoire-et-l-education-la-defense>, consulté le 17 janvier 2021].
- Abuelas de la Plaza de Mayo [<https://www.cultura.gob.ar/aniversario-de-las-rondas-de-las-madres-8977/>, consulté le 30 juillet 2022].
- ÁLVAREZ, Victoria, « Género y violencia: memorias de la represión sobre los cuerpos de las mujeres durante la última dictadura militar argentina », *Revista Nomadías* [en ligne], n° 19, juillet 2015, p. 63-83. [[https://www.academia.edu/38373140/G%C3%A9nero\\_y\\_violencia\\_memorias\\_de\\_la\\_represi%C3%B3n\\_sobre\\_los\\_cuerpos\\_de\\_las\\_mujeres\\_durante\\_la\\_%C3%BAltima\\_dictadura\\_militar\\_argentina\\_](https://www.academia.edu/38373140/G%C3%A9nero_y_violencia_memorias_de_la_represi%C3%B3n_sobre_los_cuerpos_de_las_mujeres_durante_la_%C3%BAltima_dictadura_militar_argentina_), consulté le 1er août 2022].

- BIENENSTOCK, Myriam, *Devoir de mémoire ? Les lois mémorielles et l'Histoire*, Éditions de l'Éclat, 2014. [<https://univ-toulouse-scholarvox-com.gorgone.univ-toulouse.fr/book/88873939>, consulté le 29 janvier 2021].
- CHABBERT, Pauline, « Promouvoir l'égalité femmes-hommes. Vers une approche de genre dans les projets de coopération décentralisée », *Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) et PLATFORMA* [en ligne], dir. Christophe Chaillou (AFCCRE), coord. Valérie Loirat (AFCCRE) avec la contribution de Jaimie Just (CCRE), 30 mai 2017. [<http://afccre.org/sites/default/files/platforma-afccre-genre-fr.pdf>, consulté le 20 août 2022].
- Dispositif des Tandems Solidaires proposé par la Région Bourgogne Franche-Comté [en ligne]. [<http://www.bfc-international.org/-Tandems-Solidaires->, consulté le 09 juin 2022].
- Dispositif des Tandems Solidaires proposé par Occitanie Coopération [en ligne]. [<https://www.oc-cooperation.org/presentation-a-les-tandems-solidaires/>, consulté le 30 juin 2022].
- DRAY-BENSOUSAN, Renée, « La Shoah et l'institutionnalisation du devoir de mémoire », *Controverses* [en ligne], p. 67-81. [[http://www.controverses.fr/pdf/n2/shoah\\_institutionnalisation.pdf](http://www.controverses.fr/pdf/n2/shoah_institutionnalisation.pdf), consulté le 10 juin 2022].
- FARIA-FORTECOËF, Clarisse, « Appel à projets France-Argentine » [en ligne]. [<https://www.abg.asso.fr/fr/article/1387/1387-appel-projets-france-argentine>, consulté le 17 janvier 2021].
- FRANCO, Marina, « La "transición a la democracia" en la Argentina frente a las cristalizaciones de la memoria », *Caravelle*, n° 104, « Amérique latine : mémoires et histoires nationales », Presses Universitaires du Midi, 2015, p. 115-131.
- GONZÁLEZ, María Paula, « Educación y Memoria en Argentina », *Instituto de Estudios Peruanos (IEP) et Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales (CLACSO)* [en ligne], 2014, p. 10. [[http://biblioteca.clacso.edu.ar/Peru/iep/20170328053948/pdf\\_1427.pdf](http://biblioteca.clacso.edu.ar/Peru/iep/20170328053948/pdf_1427.pdf), consulté le 10 juillet 2022].
- LACOUR-ASTOL, Catherine, « Résistance, genre et représentations en sortie de deuxième guerre mondiale dans le Nord », in Robert Vandenbussche, *Mémoires et représentations de la Résistance*, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion (IRHIS), coll. Histoire et littérature du Septentrion|54, 2013, p. 65-82, [en ligne]. [<https://books.openedition.org/irhis/2399?lang=fr>, consulté le 20 juin 2022].
- LANDO, María Pía, « La importancia de la Ley de Educación Sexual Integral (ESI) y el alcance de su implementación en el país », *NotaAlPie* [en ligne], 1er avril 2021. [<https://www.notaalpie.com.ar/2021/04/01/la-importancia-de-la-ley-de-educacion-sexual-integral-esi-y-el-alcance-de-su-implementacion-en-el-pais/>, consulté le 27 juillet 2022].
- LANGLOIS, Vincent, « Salarié au SMIC 2022 : quel coût pour mon entreprise ? », [en ligne], 1er août 2022. [<https://www.ruedelapaye.com/e-mag/cout-entreprise-smic-2022/>, consulté le 25 juillet 2022].

- MICHEL, Johann, « L'institutionnalisation du crime contre l'humanité et l'avènement du régime victimo-mémoriel en France », *Cambridge University Press* [en ligne], 25 novembre 2011, [<https://www.cambridge.org/core/journals/canadian-journal-of-political-science-revue-canadienne-de-science-politique/article/linstitutionnalisation-du-crime-contre-lhumanite-et-lavenement-du-regime-victimomemorial-en-france/9CBA0F7E4E4596363E8C4957727753AF>, consulté le 24 mai 2022].
- MORIN, Maeva, « De l'usage de la mémoire en Argentine, retour sur la construction de la mémoire dans le pays du Nunca Más », *Observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes* [en ligne]. [<https://www.sciencespo.fr/opalc/content/de-l-usage-de-la-memoire-en-argentine-retour-sur-la-construction-de-la-memoire-dans-le-pay-0.html>, consulté le 24 mai 2022].
- OTERO, María Rita, BARON, Georges-Louis, « Informatique et TIC en Argentine. Éléments d'analyse et de comparaison avec la France » [en ligne]. [<https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00560705/file/a1003f.htm>, consulté le 21 juin 2022].
- Programme d'Histoire des Premières du lycée Jean Mermoz créé par les enseignant-es Marina Chiamonte et Diego Frachtenberg. Envoyé par mail par la Proviseure du lycée, María Paz Gonzalez Subero.
- Programme d'Histoire des sections Bachibac [<https://disciplines.ac-toulouse.fr/hg-espagnol/system/files/2021-08/Programmes%20Histoire%20bachibac%202021.pdf>].
- Règlement des Tandems Solidaires pour l'année 2021-2022 dans la Région Bourgogne Franche-Comté [en ligne]. [[http://bfc-international.org/IMG/pdf/re\\_glement\\_tandems\\_solidaires\\_2021-2022\\_v2.pdf](http://bfc-international.org/IMG/pdf/re_glement_tandems_solidaires_2021-2022_v2.pdf), consulté le 10 juin 2022].
- SANCHEZ, Ana, « A 43 AÑOS DEL GOLPE. Resistencias (de las) obreras a la dictadura militar », *La izquierda diario* [en ligne], 25 mars 2019. [<https://www.laizquierdadiario.com/Resistencias-de-las-obreras-a-la-dictadura-militar>, consulté le 23 juillet 2022].
- STALLONI, Yves, « Sur le devoir de mémoire », *Espace Prépas* [en ligne], 07 janvier 2019. [<https://grandes-ecoles.studyrama.com/espace-prepas/concours/ecrits/culture-generale/sur-le-devoir-de-memoire-7472.html>, consulté le 31 janvier 2021].
- TRAVERSO, Enzo, « Le passé mode d'emploi, histoire, mémoire, politique », éditions La fabrique, Paris, 2005, p. 17-18, cité dans Renée Dray-Bensousan, « La Shoah et l'institutionnalisation du devoir de mémoire », *Controverses* [en ligne], p. 67-81. [[http://www.controverses.fr/pdf/n2/shoah\\_institutionnalisation.pdf](http://www.controverses.fr/pdf/n2/shoah_institutionnalisation.pdf), consulté le 10 juin 2022].
- VALADEZ, Celina, « Consejo de Educación Popular de América Latina y El Caribe (CEAAL) », *Global* [en ligne]. [<http://www.gloobal.net/iepala/gloobal/fichas/ficha.php?id=2446&entidad=Agentes&html=1#:~:text=CEAAL%20es%20una%20asociaci%C3%B3n%20de,y%20con%20m%C3%BAltiples%20objetos%20sociales>, consulté le 12 janvier 2021].

---

## TABLE DES MATIERES

---

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>4</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>6</b>
<b>PREMIERE PARTIE – CONTEXTUALISATION GENERALE DE LA CONSTRUCTION DE LA MEMOIRE EN ARGENTINE ET EN FRANCE</b> .....	<b>7</b>
<b>I. Les enjeux de la construction de la mémoire</b> .....	<b>7</b>
<b>II. Prise en charge de la question de la mémoire dans les politiques publiques</b> .....	<b>8</b>
2.1. Institutionnalisation du devoir de mémoire en France .....	9
2.2. Institutionnalisation du devoir de mémoire en Argentine .....	11
<b>III. Les acteur·trices et dispositifs d’échange de la coopération éducative internationale et décentralisée</b> .....	<b>15</b>
3.1. Les acteur·trices et dispositifs en France.....	16
3.2. Les acteur·trices et dispositifs en Amérique latine et Argentine .....	17
<b>DEUXIEME PARTIE – PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE : LACUNES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA MEMOIRE</b> .....	<b>20</b>
<b>I. Problématiques de l’institutionnalisation du devoir de mémoire : la subjectivité des discours</b> .....	<b>20</b>
<b>II. La place des femmes dans la mémoire de la Résistance : un sujet à approfondir.</b>	<b>21</b>
<b>III. Manque de perspective internationale sur la question de la mémoire</b> .....	<b>24</b>
<b>TROISIEME PARTIE – PROJET EDUCATIF FRANCO-ARGENTIN DE REALISATION D’UNE EXPOSITION SUR LES FEMMES RESISTANTES. CONSTRUCTION DE MEMOIRES PLURIELLES</b> .....	<b>26</b>
<b>I. Présentation générale du projet</b> .....	<b>26</b>
1.1. Généralités, enjeux et origines du projet .....	26
1.2. Les acteur·trices du projet .....	28
1.3. Le public cible : les élèves français·es et argentin·es.....	29
<b>II. Objectifs du projet et livrables</b> .....	<b>30</b>

2.1. Sensibiliser les jeunes à l’invisibilisation des femmes dans les mémoires historiques de la Résistance.....	30
2.2. Inciter les jeunes à construire des mémoires inclusives qui visibilisent la participation des femmes dans la Résistance .....	31
<b>III. Présentation des actions envisagées.....</b>	<b>32</b>
3.1. ACTION 1 : Contextualisation théorique de la thématique .....	33
3.2. ACTION 2 : Complément de contextualisation (films, expositions, articles, webinaires...)	33
3.3. ACTION 3 : Déconstruction des stéréotypes de genre.....	34
3.4. ACTION 4 : Travail de recherche en groupes.....	35
3.5. ACTION 5 : Création de l’exposition virtuelle .....	36
3.6. ACTION 6 : Matérialisation de l’exposition virtuelle.....	36
<b>IV. Risques et contraintes de l’ensemble du projet .....</b>	<b>39</b>
<b>V. Chronogramme .....</b>	<b>42</b>
<b>VI. Financements potentiels et budget prévisionnel.....</b>	<b>45</b>
<b>OUVERTURE .....</b>	<b>51</b>
<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>52</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>53</b>
<b>Annexe 1</b> : Cadre logique des actions.....	53
<b>Annexe 2</b> : Calendriers scolaires français et argentin .....	56
<b>Annexe 3</b> : Décalage horaire France-Argentine.....	57
<b>Annexe 4</b> : Programme d’Histoire pour les Terminales Bachibac en France .....	58
<b>Annexe 5</b> : Programme d’Histoire pour les Premières du lycée franco-argentin Jean Mermoz à Buenos Aires .....	61
<b>Annexe 6</b> : Devis de l’imprimerie.....	63
<b>Annexe 7</b> : Tarifs des interventions des spécialistes des questions de genre .....	64
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>65</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>69</b>
<b>DECLARATION SUR L’HONNEUR DE NON-PLAGIAT.....</b>	<b>71</b>

## **DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-PLAGIAT**

Je soussignée,

Nom, Prénom : **AUGIER Pauline**

Régulièrement inscrite à l'**Université de Toulouse – Jean Jaurès - Campus du Mirail**

N° étudiant : **21606773**

Année universitaire : **2021-2022**

Certifie que le document joint à la présente déclaration est un travail original, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets.

Conformément à la charte des examens de l'Université de Toulouse – Jean Jaurès Campus du Mirail, le non-respect de ces dispositions me rend passible de poursuites devant la commission disciplinaire.

Fait à : **Toulouse**

Le : **13 septembre 2022**

Signature :

